
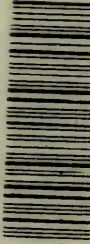


JAN 23 1970



a39003



009520528b

Universitas
BIBLIOTHECA
Orizliensis



DIALOGUE

ENTRE

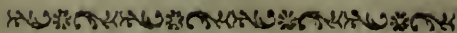
UN ÉVÊQUE

ET

UN CURÉ,

SUR LES MARIAGES DES
PROTESTANS.

(abbé L. Guille)

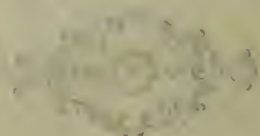


M. DCC. LXXV.

1911

ON EXHIBIT

THE UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE
WASHINGTON, D. C.



BX

4843

: 582

1775

Edw. Lee



AVERTISSEMENT.

DE L'ÉDITEUR.

LE bruit s'est répandu , depuis plusieurs mois , que le Gouvernement s'occupoit sérieusement du projet de légitimer les mariages des Protestans de France , sans les obliger à profaner , par une duplicité sacrilège , des Sacremens qu'ils regardent comme des cérémonies superstitieuses : on assure même que le Ministère a invité l'assemblée du Clergé à examiner attentivement la justice , les avantages & les inconvéniens de ce projet. L'Auteur de cet Ecrit , occupé depuis longtems de vues qui lui paroissent bien fondées sur cette matiere , a cru devoir les rendre publiques. Il sent très-bien qu'on peut dire des choses très-

sensées pour & contre sur cette question ; il verra même sans peine qu'on contredise ses idées : mais il les croit raisonnables , & demande seulement qu'en le réfutant , on ne lui attribue que des vues honnêtes , dictées par l'amour du bien de l'Eglise & de l'Etat.





DIALOGUE

ENTRE.

UN ÉVÊQUE DE L'ASSEMBLÉE

ET

UN CURÉ DE PARIS.

LE CURÉ.



E permettriez-vous, Monseigneur de vous témoigner ma joie sur votre retour dans la Capitale, & sur votre députation à l'Assemblée?

L'ÉVÊQUE.

Ah! bon jour, mon ancien camarade de Licence : je suis charmé de vous revoir, & le serois encore plus, si je trouvois l'occasion de vous obliger.

LE CURÉ.

Je viens vous la fournir, Monseigneur, quoique ce ne soit pas un intérêt personnel qui m'amène : c'est pour l'avan-

rage de la Religion & pour le bien de l'Eglise, que je viens vous demander une heure ou deux d'entretien avec Votre Grandeur.

L'ÉVÊQUE.

Très volontiers ; mais qu'il ne soit pas question de Jansénisme , de Molinisme , de refus de sacremens : le public est si las de ces disputes , le Gouvernement si dégoûté , l'Episcopat même est si indifférent sur cet objet , qu'on ne veut plus en entendre parler.

LE CURÉ.

On a bien raison, Monseigneur : il y a deux siècles que durent ces malheureuses disputes, qu'on auroit dû étouffer dès le berceau. Les fanatiques qui voudroient les perpétuer, sont tombés dans un tel mépris, qu'il faut espérer que nous en verrons bientôt la fin. Mais un objet plus important m'occupe, & me paroît d'autant plus digne de votre attention & de la mienne, que votre Diocèse & ma Paroisse y sont intéressés.

L'ÉVÊQUE.

De quoi donc s'agit-il ?

LE CURÉ.

Vous ne le croirez jamais, Monseigneur, & vous allez être dans le plus grand étonnement : c'est en faveur des

Protestans que je viens vous présenter
une requête.

L'ÉVÊQUE.

En faveur des Protestans ! Est ce un
rêve ? Monsieur le Curé , y pensez-vous ?
Et moi , j'en vais présenter une contre
eux à l'assemblée du Clergé.

LE CURÉ.

Contre eux , Monseigneur ! Est-ce un
badinage de votre part ? Vous en avez
beaucoup dans votre diocèse ; avez-vous
sujet de vous en plaindre ?

L'ÉVÊQUE.

Point du tout. Mais vous , Monsieur
le Curé , avez-vous à vous en louer ?

LE CURÉ.

Non , Monseigneur : ils sont tranquil-
les , & ne font parler d'eux ni en bien
ni en mal.

L'ÉVÊQUE.

Cela posé , Monsieur , laissons-les tran-
quilles , & n'en disons ni mal ni bien.

LE CURÉ.

J'ai peine à croire , Monseigneur , que
vous puissiez concilier un telle indifféren-
ce avec l'esprit de la Religion. C'est un
article de notre foi , que hors de l'Égli-
se point de salut : ce seroit donc faire
nauffrage dans la foi , que de ne pas croi-
re dans la voie de la perdition tous ceux

que l'hérésie & le schisme séparent de la Communion Catholique. Eh quoi ! persuadés l'un & l'autre que plusieurs milliers de Protestans répandus dans ce royaume, marchent à des supplices infinis, dont ils verront dans peu le commencement, & jamais la fin, nous le croyons, & nous restons dans l'indifférence à cet égard ! Mais... Monseigneur, ne diroit-on pas que l'Eglise n'est remplie aujourd'hui que d'automates ? Le prix des ames seroit-il diminué ? ou le sang de Jesus-Christ auroit-il perdu le sien ? Certainement la foi, quand elle est sincere, ne permet pas d'être indifférent sur la perte de plusieurs millions de nos freres, qui vont être les victimes d'un éternel malheur.

L'ÉVÊQUE.

Vos deux réflexions, Monsieur le Curé, sont très justes. La premiere, c'est que cette foule de Protestans qui vous environnent, n'est qu'un malheureux troupeau que la mort chasse devant elle dans le puits de l'abyme ; la seconde, c'est que sur seize millions de Catholiques en France, à peine en trouveroit-on mille qui soient vraiment touchés de la destinée funeste des Protestans. Aussi pourroit-on mettre en problème, sçavoir les-

quels sont le plus à plaindre, ou des Religionnaires, qui, dans les ténèbres, s'imaginent suivre la lumière; ou des Catholiques, qui, dans la lumière de la foi, s'imaginent remplir les devoirs de la charité. Mais enfin, Monsieur, quels remèdes à de tels maux? Quels reproches avons nous à craindre de la part de Dieu ou des hommes? Que n'a-t-on pas fait pour ramener les Protestans à la Communion Catholique?

LE CURÉ.

Rien, Monseigneur, rien qui ne fût propre, au contraire, à les en éloigner.

L'ÉVÊQUE.

Comment, rien, Monsieur! N'a-t-on pas épuisé la voie des menaces pour les intimider, & celle de la controverse pour les éclairer?

LE CURÉ.

Je conviens, Monseigneur, qu'on s'est proposé le dessein de les gagner; mais ne s'est-on pas visiblement trompé dans le choix des moyens? Sans remonter à cette malheureuse journée dont les excès ont rempli la France de deuil, & l'Europe d'horreur & d'étonnement, venons tout d'un coup à la révocation de ce fameux édit de Nantes, qui, par sa teneur même, étoit irrévocable. Nous

en pouvons parler aujourd'hui de sang-froid ; le tems de l'ivresse est passé , la raison rentre enfin dans ses droits : ceux de la justice & de l'humanité sont imprescriptibles. Y avoit-on bien pensé dans le conseil de Louis XIV , lorsqu'en 1685 on déterminâ ce prince à dire à trois millions de ses sujets : François , je sçais qu'en fait de Religion vous suivez une autre croyance que la mienne ; c'est par conscience que vous marchez dans une route que vous croyez celle du salut. Je veux que vous sacrifiez votre façon de penser à la mienne , & votre conscience à mes ordres ; sans quoi , j'enverrai contre vous des soldats qui vous enleveront biens, richesses, femmes, enfans, liberté, la vie même, si vous refusez de regarder mes édits comme la regle de vos consciences ?

L'ÉVÊQUE.

Comme vous arrangez tout cela , Monsieur le Curé ! Je conviens qu'en dernière analyse , c'est là le résultat de ce fameux édit qui a coûté tant de millions , tant d'hommes & tant de larmes à la France ; mais vous oubliez que dans les circonstances où l'on se trouvoit , la bonne politique. . .

Permettez-moi, Monseigneur, de ne point considérer cette affaire du côté de la politique, quoiqu'après tout elle s'opposât directement à la révocation. Il peut se faire que Henri IV, soit par prudence, soit par reconnoissance, en eût trop accordé aux Religionnaires : mais enfin leur sort étoit fixé par un traité ; leur état étoit fondé sur la foi d'un serment ; leurs personnes étoient sous la sauve-garde des loix ; la propriété des biens, la légitimité des enfans, la liberté de conscience, leur étoient accordées. Ils ont vécu, depuis l'édit de Nantes jusqu'en 1685, dans la jouissance de tous les privilèges des citoyens ; pourquoi cette tempête subite qui s'éleve contre eux dans le tems que leur calme étoit le plus profond ? Ah ! si durant ce calme, au lieu des moyens violens, on n'eût employé que la voie de la persuasion, l'Eglise eût beaucoup gagné, & l'État n'auroit rien perdu. Il n'y avoit qu'à laisser agir Port-Royal ; lui seul eût fait plus de vraies conquêtes que tous les Dragons de Louis XIV n'ont fait d'hypocrites : la seule plume du grand Bossuet eût produit plus d'effet que le glaive du Souverain ; son *Histoire des Variations*

fuffiroit pour éclairer une partie des Pro-
 testans ; leur foible réponse eût ouvert
 les yeux à tout le reste. Mais ce n'est
 pas au milieu du tumulte des armes que
 l'éloquence a beau jeu : & , vous le sça-
 vez mieux que moi , Monseigneur , un
 esprit de jalousie , de vengeance & de
 rivalité , qui depuis longtems regnoit en-
 tre les Jésuites & les Religionnaires , exci-
 toit sans cesse les premiers à la perte des
 autres. Le Pere La Chaise avoit la con-
 fiance du Roi ; il étoit l'oracle des Evê-
 ques , & l'organe du Clergé ; les Minis-
 tres étoient ses courtisans : & certaine-
 ment ce n'est pas d'après l'Evangile que
 le Pere La Chaise dressa le plan de ce
 fatal édit révocatoire de celui de Nantes.
 Le Prince , flatté du titre de Destructeur
 de l'hérésie , se laissa gagner , & le signa :
 les Magistrats l'enregistrent , par la
 crainte de paroître suspects : les Evêques ,
 sans en prévoir les suites , & pour faire
 leur cour , en poussèrent l'exécution. Elle
 fut confiée à M. de Louvois , qui , ne
 cherchant à plaire qu'à César , débuta par
 des coups de tonnerre ; trop bien se-
 condé par les Marillacs , les Baviilles , il
 inspira la défiance & jetta l'épouvante.
 C'étoient tous les jours des amendes ar-
 bitraires , des vexations cruelles , des

exécutions sanglantes : tantôt des as-
 semblées fusillées par des Dragons, tan-
 tôt des maisons forcées la nuit, pour
 y faire des enlevemens de femmes &
 d'enfans : on ne parloit que des Minis-
 tres Huguenots, pendus ou brûlés; de
 gentils-hommes condamnés aux galeres,
 de femmes jetées dans des Couvents, de
 familles errantes & fugitives, de cada-
 vres même exhumés & jetés à la voirie.
 Qu'arriva-t-il ? Ce qu'il étoit aisé de
 prévoir, pour peu qu'on connoisse la
 trempe de l'esprit humain. Lui présente-
 t-on la vérité avec ses seuls attraits ? il
 y court, il la saisit. Veut-on l'y pousser ?
 il entre en défiance, & s'arrête. S'offre-
 t-elle hérissée de baïonnettes & d'épées ?
 on la fuit. Les Arnaulds, les Nicoles,
 les Bossuets ont beau vanter ses char-
 mes, & multiplier les raisonnemens les
 plus persuasifs; on ne les écoute pas, on
 s'obstine dans son erreur, & on ne ré-
 pond qu'en s'irritant les uns les autres.
 Voyez, disent-ils, quelle horrible com-
 munion, où l'on se fait un devoir de ty-
 ranniser la conscience de ses freres !
 quelle aveugle Secte, qui change l'E-
 vangile de la paix en une loi de sang &
 de carnage ! Jugez, Monseigneur, si l'on
 a choisi les vrais moyens de ramener
 les Protestans.

L'ÉVÊQUE.

Je conviens qu'on auroit pu mieux s'y prendre, & que sous le marteau de la persécution, on ne fait que s'endurcir dans son sentiment. Comme on ne renverse pas des remparts avec des argumens, ce n'est pas avec des canons qu'on subjugué les esprits. Aussi, Monsieur, si c'étoit à recommencer, je pense qu'on s'y prendroit bien autrement. L'expérience sur les voies de fait a bien délabusé le ministère. Voyez dans quelle paix, depuis plus de 50 ans, on laisse les prétendus Reformés; & que peut-on faire de plus pour eux, que de les laisser tranquilles dans leur aveuglement ?

LE CURÉ.

Mais, Monseigneur, en périssent-ils moins ? & le spectacle de tant de milliers de nos freres qui s'égarerent dans une route dont nous sommes sûrs que l'aby-me est le terme, n'est il pas aux yeux de la foi, de tous les spectacles les plus affligeant ? L'embrasement de tous Paris seroit un moindre mal que la perte d'une seule ame. Que de larmes feroit couler le premier de ces malheurs ! & l'autre ne touche personne. Ou les sentimens de foi sont éteints dans nous, ou ceux de l'humanité.

Vos lamentations, Monsieur le Curé, sont fort édifiantes, & fournissent un beau sujet de gémir devant Dieu : mais à quoi, je vous prie, aboutiront devant les hommes de stériles desirs, si vous ne connoissez pas quelque moyen efficace de remédier aux malheurs que vous déplorez ?

LE CURÉ.

C'est précisément sur ce moyen, Monseigneur, que je desirerois vous entretenir, tout prêt à soumettre mes idées à votre décision. D'abord, l'aveuglement des Luthériens ou des Calvinistes, leur mort déplorable dans le schisme, étant pour eux le plus grand des malheurs, il n'est rien de légitime qu'on ne doive tenter pour les ramener au sein de l'unité.

L'ÉVÊQUE.

Principe certain ; la charité nous en fait un devoir indispensable.

LE CURÉ.

Or, pour faciliter leur réunion ; il faut commencer par lever le plus grand des obstacles, & guérir les Protestans de la plus funeste des préventions. Vous pensez peut-être, Monseigneur, que le grand obstacle à leur retour vient de leur éloignement pour l'Eglise ?

L'ÉVÊQUE.

Non , je ne le crois pas. Ils sentent eux-mêmes , quoiqu'ils ne l'avouent pas , que la différence de leur Eglise à la nôtre est toute à notre avantage ; leur nouveauté seule , qu'ils ne désavouent pas , décide contre eux. « Vous n'êtes que d'hier , leur disoit M. Bossuet ; trois siècles d'existence prouvent que vous ne venez pas des Apôtres. Notre descendance de J. C. , Fondateur de l'Eglise , est démontrée par la chaîne non interrompue qui nous lie à notre divin Chef. En un mot , vous étiez des nôtres , Catholiques comme nous , à la fin du quinzième siècle : vous marchiez alors dans la voie de la vérité. C'est donc vous qui vous êtes égarés , en rompant les liens qui vous attachoient à nous : vous avez donné la naissance à votre Eglise ; la nôtre date du calvaire ». Ce raisonnement est péremptoire ; ils savent eux-mêmes qu'ils n'y ont jamais répondu. Aussi je crois que la grande difficulté pour leur retour , vient de la croyance de nos dogmes , dont les uns leur paroissent trop gênans , & les autres incompréhensibles.

LE CURÉ.

Oh ! point du tout , Monseigneur ; ce

n'est pas là le nœud Gordien. Leur opposition à nos dogmes , à l'Eucharistie même , seroit facile à surmonter. Ne savent-ils pas que Luther & Calvin , leurs chefs , disoient la messe trois jours avant leur schisme , & croyoient la présence réelle ; & qu'ils n'ont cessé de la croire que parce que l'esprit de dispute les engageant dans un labyrinthe d'opinions nouvelles , les a forcés dans leur marche , & les a précipités d'une erreur dans une autre ? La raison de l'incompréhensibilité ne les retient pas ; ne croient-ils pas le mystere de la Trinité , celui de l'Incarnation , celui de la résurrection générale , qu'ils ne comprennent pas ? L'article du purgatoire ne leur fait aucune peine ; ils disent eux-mêmes que rien d'impur ne pouvant entrer dans le ciel , & les fautes vénielles ne suffisant pas pour la réprobation , il étoit naturel de croire l'expiation de ces fautes dans des peines propres à satisfaire la justice divine. Pour les autres points contestés , tels que les vœux , le célibat des Prêtres , l'Ordre hiérarchique , les indulgences , l'inamissibilité de la justice , la canonicité de quelques livres inspirés , le Carême , nos abstinences , &c. ; on a jetté sur toutes ces questions une si grande

lumière , que les Protestans eux - mêmes avouent que leur separation seroit mal justifiée par le refus de toutes ces pratiques , qui dans le fond ne sont pas suffisantes pour autoriser un divorce éternel. De plus , Monseigneur , la variété des opinions qui les partagent , les a jetés la plupart dans une si grande indifférence pour la religion , qu'ils sont susceptibles de la moindre impulsion sur cet objet : les uns chez eux sont Sociéniens , les autres sont partisans de la religion naturelle ; plusieurs donnent dans un pyrrhonisme qui les enchaîne dans une telle apathie en fait de croyance , que le moindre événement favorable pourroit occasionner parmi eux une heureuse révolution.

L'ÉVÊQUE.

Je le crois sans peine. Mais enfin à quoi tient leur retour à la Communion Catholique ? Quel est , selon vous , le grand obstacle à surmonter ?

LE CURÉ.

Voulez - vous , Monseigneur que je le dise avec franchise ? C'est , je pense , l'antipathie naturelle qu'ils ont pour le Clergé , antipathie qu'ils ont sucée avec le lait , & que les pères transmettent à leurs enfans. Vous ne le croiriez pas ,

Monseigneur ; de tous les corps du Royaume , celui pour lequel les Protestans ont l'éloignement le plus décidé , c'est le Corps Ecclésiastique , tout ce qui s'appelle Evêques , Curés , Prêtres , Religieux : ce sont - là pour eux des objets d'horreur , parce qu'ils les regardent comme les boute-feux des persécutions. C'est aujourd'hui moins une affaire de dogmes , qu'une affaire de préventions ; & il faut convenir entre nous , qu'ils n'ont pas absolument tort. Les premiers coups qu'on leur a portés , sont partis de la main du clergé ; les ordres rigoureux émanés du trône contre eux , ont été sollicités par des religieux , & obtenus par des Evêques : ce sont des Ecclésiastiques qui , dans les vexations exercées contre eux , se sont portés aux excès les plus révoltans : on en a vu plusieurs en Brie , en Normandie , dans le pays d'Aunis , en Languedoc , à la tête de ces expéditions nocturnes commandées par le fanatisme , pour arracher les enfans des bras de leurs meres. . . . Mais à quoi sert de rappeler des traits que vous sçavez mieux que moi , & que sans doute vous désapprouvez ? Or , les esprits des Protestans étant aigris au dernier point contre le Clergé , peut-on se flatter ,

Monseigneur, de jamais les regagner ; tant qu'une plaie aussi profonde ne sera pas guérie ? Et comment la guérir plus sûrement qu'en y mettant , par la main même du Clergé, le baume & l'huile propres à cet effet ?

L'ÉVÊQUE.

Je conçois , Monsieur le Curé , que l'animosité des Protestans contre les Moines & les prêtres, est un des plus grands obstacles à leur réunion : mais que peut-on pour les faire revenir de leurs préventions ? Composer des ouvrages polémiques ? Il y en a déjà tant de si solides, & si inutiles ! Leur envoyer des Missionnaires ?

LE CURÉ.

Encore moins, Monseigneur. On travaille en vain sur les esprits , quand la haine ferme les cœurs. L'horreur pour le ministre rejaillit sur le ministère : & quels succès peut-on attendre de ces Missions , dont les chefs sont regardés comme des tyrans , & leurs adjoints comme de vrais fléaux ? On ne semeroit que sur des pierres. L'essentiel, Monseigneur , seroit de regagner par des bienfaits les cœurs des Protestans , & de leur faire changer de façon de penser sur le compte des Prêtres. Vous sçavez, Mon-

seigneur , que dans le Royaume ils n'ont pas une existence légale , & que l'Edit de 1685 , toujours subsistant , les prive de tous les avantages des citoyens. Le Clergé va dans peu de jours faire l'ouverture de son assemblée. Ah ! si les Evêques pouvoient se réunir , s'intéresser vivement en faveur des Religionnaires , & travailler auprès du Roi pour obtenir leur rétablissement dans tous les privilèges compatibles avec les intérêts de la religion ! . . .

L' E V E Q U E .

Ah ciel ! y pensez vous , Monsieur le Curé ? Que proposez-vous là ? Comment ! des hérétiques , des schismatiques , des excommuniés chargés des anathêmes de l'Eglise , à qui St. Jean défend de rendre le salut ! Nous autres Evêques leur rendre service ! Solliciter auprès du Roi leur rétablissement dans la classe des citoyens !

L E C U R É .

Vous seriez bien capable , Monseigneur , de me faire douter de la justesse de mes idées : cependant je me flatte , si vous voulez bien m'écouter , qu'elles vous paroîtront conformes à l'esprit de l'Eglise , & dignes de votre suffrage. Les Protestans , vous en conviendrez , Monseigneur , sont certainement *in viâ* : quoi-

que hors de la voie du salut, ils peuvent y rentrer, & parvenir au plus haut degré de sainteté dans cette vie, & de gloire dans l'autre. Cette possibilité seule nous impose évidemment à leur égard tous les devoirs de la charité. Leur sang crierait vengeance contre nous, si, pouvant contribuer à leur salut, nous avions la cruauté de nous y refuser. L'anathème dont ils sont frappés, loin de refroidir notre zèle, devrait l'échauffer. Doit-on être d'autant plus abandonné qu'on est plus malheureux ? Ce n'est qu'entre les mains de la charité que doit être remis le glaive de l'excommunication ; elle a seule droit de s'en servir. L'Eglise ne frappe que pour guérir. Les schismes divisent bien les esprits ; mais les liens de la société ne sont pas soumis à la tyrannie de l'opinion. On perd, il est vrai, par l'hérésie le titre de Catholique, mais non pas ceux de Chrétien & de citoyen. Et le retour à la Catholicité ne deviendrait-il pas impossible, contre l'intention de l'Eglise, si nous élevions entre les sectaires & nous un mur d'airain ? Aussi ne craindrois je pas d'avancer, Monseigneur, que tout Tribunal qui, dans les disputes de Religion, fait usage du fer & du feu, est en contradiction avec Jesus-Christ, qui défend

d'arracher l'ivraie qui croît avec le bon grain , & veut qu'on laisse subsister l'un & l'autre jusqu'au tems de la moisson.

L'EVÊQUE.

Vous pensez fort juste, Monsieur le Curé : les Auto-da fé sont un vrai scandale dans la Religion , & un opprobre pour l'humanité. C'est prévenir les jugemens de Dieu , c'est usurper ses droits , que de lier les hérétiques , & d'avancer par leur mort leur éternel malheur ; c'est même joindre au crime la barbarie , que de rendre la réprobation de nos freres errans comme nécessaire , en creusant entre eux & nous un abyme qu'ils ne puissent franchir. Tout le monde aujourd'hui pense de même : aussi les flambeaux de l'Inquisition sont éteints ; le regne du fanatisme est passé ; les Protestans vivent en paix ; on les tolere , on les plaint , on les exhorte , on prie pour eux. Que peut-on faire de plus ?

LE CURÉ.

Quoi, Monseigneur ? Guérir la plaie de leur cœur , gagner leur confiance , les prévenir par des bienfaits , dissiper les préventions si pardonnables qu'ils ont prises contre les Prêtres , les rapprocher de nous , leur procurer même tous les avantages civils qui peuvent se concilier

avec les intérêts de la Catholicité : voilà Monseigneur , ce qu'on peut & qu'on doit faire. La vérité qui persecute ne fait qu'aigrir ; mais quelles conquêtes ne peut-elle pas se promettre , quand elle ne se présente que le bienfait à la main ! C'est le Clergé qui le premier a sonné le tocsin contre eux ; c'est contre lui que les cœurs sont ulcérés ; c'est donc à lui de fermer la plaie qui saigne encore.

L'ÉVÊQUE.

Je veux bien croire, Monsieur le Curé, que si les Evêques venoient à bout, à force de bienfaits, de dissiper les préventions des Protestans contre les Prêtres, on les rameneroit plus aisément à l'unité; leurs cœurs s'ouvriroient sans peine aux influences de la divine parole; notre ministère auroit plus de succès, le ministre étant vu de bon œil; & le salut de tant d'infortunés qui périssent dans le schisme, seroit plus facile à ménager. J'en conviens; mais quelle espece de services pouvons-nous rendre aux ennemis de l'Eglise, qui ne soient préjudiciables aux intérêts de cette même Eglise.

LE CURÉ.

Eh! que fait à l'Eglise, Monseigneur, que les Protestans, qui sont peut-être deux millions en France, y jouissent des prérogatives

prérogatives des François ? Leur état parmi nous est fort fingulier. Nombreux dans le royaume, fans avoir une existence légale ; sujets du Roi , fans être citoyens ; tolérés dans la société, fans en être membres ; payant les impôts , & traités comme étrangers ; ayant la France pour patrie, & leur patrie ne les reconnoissant pas pour ses enfans ; travaillant enfin pour le bien de l'état dans les arts , dans le commerce , dans le militaire , & cependant exposés aux menaces de loix pénales qui , je l'avoue , ne s'exécutent pas , mais dont la rigueur iroit à les condamner à des peines afflictives. D'où vient ce mélange bizarre de traits aussi disparates ? De la différence des Religions , dont l'une plus puissante tient l'autre dans l'oppression. Mais quoi ! Monseigneur , notre Religion , qui , je l'avoue , condamne avec raison toutes les autres , condamne-t-elle aussi leurs sectateurs ? Inexorable sur les erreurs , ordonne-t-elle la proscription des errans ? Point d'hérésie, il est vrai, qui ne soit condamnée à son tribunal ; mais veut-elle qu'on fasse tomber le feu du ciel sur les Samaritains ? Serait-ce donc préjudicier à ses intérêts , ou plutôt ne serait-ce pas les ménager , & contribuer à sa gloi-

ré, si le premier Ordre du Clergé sollicitoit généreusement auprès du Trône des modifications à un édit suspect dans son principe, arraché par un esprit de jalousie & de flatterie, vexatoire dans ses suites, & qui ne prive de leur état des milliers de citoyens que parce qu'ils suivent les mouvemens d'une conscience qui n'est erronée qu'à nos yeux? Qu'importe à l'Eglise qu'un édit nul par le fait, soit annulé par le droit, & qu'on légitime l'existence des gens qui n'en existeront pas moins?

L'ÉVÊQUE.

J'entends; mais cette formalité légale qui leur manque est un frein qui les retient, & ne leur permet aucun essor.

LE CURÉ.

Permettez, Monseigneur: nous ne considérons point cette affaire du côté de la politique, & relativement aux intérêts de l'état; c'est à Sa Majesté, dans son conseil, à décider sur ce point. Il ne s'agit entre nous que de sçavoir si le clergé trahiroit les intérêts de la Religion, en faisant auprès du Roi la démarche que je propose. Pour moi, j'ose croire, Monseigneur; qu'il procureroit un grand bien en faisant cette tentative, & de grands avantages en réussissant.

L'ÉVÊQUE.

Quelle idée, Monsieur le Curé! Vous êtes le seul ecclésiastique dans le Royaume qui pensez de la sorte. Je vous l'avoue, je tremble pour votre foi : en vous entendant, on soupçonneroit chez vous...

LE CURÉ.

Rassurez-vous, Monseigneur : Catholique dès la naissance, je le suis aussi par conviction. L'hérésie des Protestans m'est évidente ; anathème à leur doctrine. Je les crois dans la voie de la perdition ; mais c'est précisément parce que je le crois, que je m'intéresse pour eux. Et ne serois-je pas en cela plus Catholique que bien d'autres qui se parent d'un si beau titre, sans avoir rien de plus ? En bonne foi, Monseigneur, est-ce être Catholique, que de dire : les Protestans qui vivent & meurent dans le schisme & l'hérésie, sont autant de victimes dévouées à l'enfer : eh bien, laissons-les s'y précipiter, sans rien faire pour les en détourner ? Pour moi, Monseigneur, qui crois la charité l'ame de la religion, je raisonne autrement. Les Protestans s'égareront & se perdent, j'en suis sûr ; donc il faut tout faire pour les rappeler dans le bon chemin. On n'en viendra jamais à bout par les mauvais traitemens ; une

expérience de deux siècles le dit assez. Il faut donc en employer de bons, & faire, pour les gagner, tout ce que la religion permet. Or, quel inconvénient pour la Religion que les sectaires rentrent dans le corps de l'Etat, & que les Evêques eux-mêmes leur tendent la main pour les conduire, sous les auspices du Sceptre, dans la classe des citoyens ?

L'EVÊQUE.

A Dieu ne plaise, Monsieur le Curé ! Ne voyez-vous pas tous les malheurs qui résulteroient de leur rétablissement ? Ils cesseront de se marier à la face de l'Eglise ; ils baptiseront leurs enfans suivant leurs rits ; les enfans seront déclarés habiles à recueillir leur succession.

LE CURÉ.

Eh bien, Monseigneur ! en quoi compromet-on les intérêts de l'Eglise en leur procurant tous ces avantages, qui ne peuvent même, ce me semble, être refusés sans blesser le bon-sens, la justice, l'humanité, & par conséquent la Religion ? Vous paroissez étonné, Monseigneur ; mais daignez m'écouter jusqu'au bout.

Est-il possible, Monseigneur, que le mariage, cette union si nécessaire, qui ne devrait être précédée que d'une joie sainte, ni suivie que d'une heureuse fécon-

dité, ne soit ici qu'une source de chagrins pour les Protestans, de scrupules pour les Curés, de troubles dans l'État, & de scandale dans la religion ? Le bon-sens, la justice, l'humanité; permettent-ils d'appesantir le joug & de multiplier les entraves dans un engagement où l'on ne devoit sentir que la douceur de ses liens, ni trouver que des dédommagemens au sacrifice de sa liberté ? Quoi ! deux millions d'habitans dans le Royaume ne peuvent s'y marier, sans être dans la cruelle nécessité, de deux choses l'une, ou de voir déclarer leurs femmes concubines, leurs enfans bâtards, & leurs personnes décrétées; ou bien de passer par des épreuves qui les vexent & les humilient, de fouler aux pieds leur conscience, de se jouer de leur Religion, & d'insulter à la nôtre, en feignant de la respecter !

L'ÉVÊQUE.

Ma surprise, Monsieur le Curé, en vous écoutant, est inexprimable. Est-ce que vous ignorez qu'on ne peut pas être marié sans recevoir le Sacrement de Mariage ?

LE CURÉ.

Comment, Monseigneur ! depuis cette parole puissante, *Crescite & multiplicati-*

mini, jusqu'à l'institution du Sacrement, c'est-à-dire, durant quarante siècles, est-ce qu'on n'étoit pas marié? Ne l'est-on pas, depuis dix-huit siècles, dans ces vastes contrées où le Sacrement est inconnu? La bénédiction d'un Prêtre est elle donc nécessaire pour former l'union de l'homme avec la femme, & la rendre indissoluble? & le mariage est-il autre chose? La bénédiction féconde du Créateur ne suffisoit-elle pas pour légitimer un mariage, avec le consentement réciproque des contractans? Il est vrai qu'une sage politique, pour obvier aux troubles, a dans la suite établi des loix, par lesquelles l'union ne doit se contracter qu'*inter legitimas personas*, & sous certaines conditions; mais les loix de la politique n'ont pas essentiellement un Sacrement pour objet, puisque deux infideles ou deux hérétiques déjà mariés, ne se remarient pas en se convertissant.

L' E V Ê Q U E.

D'accord, Monsieur : mais vous devez sçavoir que les loix actuelles en France ne permettent de mariage qu'accompagné du Sacrement, & déclarent concubinage toute union que la bénédiction sacerdotale n'a pas consacrée au pied des autels.

J'en conviens, Monseigneur : mais ces loix sont l'ouvrage du Souverain ; & les Souverains , maîtres de les donner , le sont encore de les changer , de les remplacer par d'autres , relativement au bien de leurs sujets. Qui nieroit cette proposition , iroit contre un droit généralement admis & des faits avoués universellement. Pendant près d'un siècle que l'Edit de Nantes étoit en vigueur , les mariages des Sectaires , quoique faits devant leurs Ministres , n'étoient-ils pas reconnus pour valides , à l'ombre de la Jurisdiction Royale qui les protégeoit ? Louis XIV lui-même n'a-t-il pas permis , par un Arrêt de 1685 , « aux Protestans de se » marier devant le principal Officier de » Justice de la résidence des Ministres , » après une publication de bans faite au » Siege le plus prochain de la demeure » des contractans » ?

On dressoit un certificat ; les Ministres le signoient , le Greffier l'enregistroit , le premier Juge le paraphoit , on le dépoisoit au Greffe ; la validité du mariage étoit par-là constatée. Donc les formalités du mariage étant du ressort du Trône , le Roi pourroit en établir de

compatibles avec la conscience des Protestans.

L'ÉVÊQUE.

Oui ; mais celle des Evêques réclamerait.

LE CURÉ.

Sur quoi, Monseigneur ? Le zele épiscopal doit-il s'étendre sur ce qui n'est que de la compétence du Souverain ? Si la conscience de vos illustres Collegues est si délicate, ne devroient-ils pas se faire un scrupule du mal réel qu'ils occasionnent ? Ou vous ne vous mariez pas, ou vous vous convertirez. Voilà, Monseigneur, en dernière analyse, à quoi se réduit le langage qu'ils adressent aux Protestans. Cette étrange alternative, sans discuter ici les droits du bon-sens qu'elle blesse, n'outrage-t-elle pas visiblement ceux de la nature & de la Grace ? Les Protestans ne sont-ils pas en droit de répondre : Ou vous exigez de nous une conversion réelle, ou simplement une apparence de conversion. Si vous ne demandez qu'une conversion apparente, quelle idée voulez-vous que nous ayons de vos consciences, vous qui prétendez faire de la bonne foi le jouet de vos caprices, & de la religion l'instrument d'un despotisme insoutenable ? Si

c'est une conversion réelle que vous exigez , vous devez sçavoir qu'elle ne peut être que le fruit de la Grace , que le trésor des graces n'est que dans les mains du pere des lumieres , & que l'Esprit divin souffle où & quand il veut. Ainsi , quand vous faites dépendre nos mariages de la réalité de notre conversion , c'est comme si vous disiez à Dieu : « Seigneur , vous voulez que les hommes , » pour la propagation du genre humain , » se marient ; mais nous nous y opposons , » à moins que vous ne vous dépouilliez » du droit de distribuer vos graces selon » les regles d'une miséricorde & d'une » justice qu'il ne nous appartient pas de » sonder. Ou rendez les Protestans Ca- » tholiques , ou nous les enchaînerons » dans le célibat. » Ce langage , Monseigneur , qui résulte nécessairement de la conduite que l'on tient , vous paroît-il bien analogue à la Religion ?

L' E V Ê Q U E .

Non assurément , Monsieur ; aussi personne ne tient un tel langage. Vous vous forgez des fantômes pour les combattre , ou vous cherchez à me faire illusion par les artifices d'un fausse dialectique. Nous nous élèverons toujours avec force contre le projet de valider les mariages des

Huguenots. Pourquoi ? C'est qu'en rendant cette légitimité qu'ils desireront dépendante de leur conversion , nous les forçons par - là de venir à nos Catéchismes , d'écouter nos Instructions , de fréquenter nos Eglises , & de faire enfin à l'extérieur tous les actes de Catholicité qui nous autorisent à leur ouvrir les tribunaux de la pénitence , à recevoir leurs abjurations , à les introduire dans nos Sanctuaires , à les admettre à la participation des saints Mysteres , à bénir enfin l'alliance qu'ils veulent contracter.

LE CURÉ.

O mon Dieu ! quelle réponse , Monseigneur ! La douleur ici ne trouve point d'expressions : on ne sçait lesquels on doit plaindre le plus , ou de Messieurs les Curés , dont le zele aveugle occasionne tant de profanations , ou des profanateurs qui jouent une indigne comédie , dont le tissu n'est que mauvaise foi , & la catastrophe qu'abomination. Pour peu qu'on connoisse le cœur humain , on doit sçavoir combien il en coûte peu à deux personnes hérétiques qui veulent se marier , de prendre l'extérieur de la Catholicité. Ils vont dans nos Eglises qu'ils détestent ; ils assistent à des instruc-

tions qu'ils méprisent, récitent des prières dont ils se moquent; ils éludent par des restrictions mentales les questions qu'on leur fait; ils prononcent tout haut des sermens qu'ils défavouent en secret; ils gagnent à prix d'argent des Religieux intéressés, dont il obtiennent de faux billets de confession; ils s'autorisent d'un domicile qu'ils n'ont pas; il n'est point d'artifices, de mensonges, de détours qu'ils n'emploient pour dérober cette importante bénédiction, sans laquelle leur union ne seroit qu'un honteux concubinage, source impure d'une odieuse postérité. Dupés par de tels maneges, les Curés s'applaudissent de leurs conquêtes, accordent à des morts les Sacremens des vivans, & s'imaginent n'avoir rien à se reprocher sur ces sacrilèges, qu'ils occasionnent, en disant: Malheur à ceux qui nous trompent! Qu'arrive-t-il? Les nouveaux mariés, contents d'avoir dérobé le bénéfice de la loi, se hâtent de remettre leur conscience à l'aise, ou plutôt sont tristement forcés de jouer un double personnage: Huguenots, sans oser le dire; Catholiques, sans oser le paroître; tenant par le cœur aux premiers qu'ils évitent, empruntant l'apparence des autres qu'ils abhorrent; nouvelle espece

de monstre , dont l'hérésie est la tête , l'imposture le corps , & dont souvent le déisme est la queue. J'en atteste ici Messieurs les Curés eux-mêmes : parmi ces prétendus convertis , en ont-ils vu beaucoup ne pas rougir de leur conversion , & même ne pas finir par une apostasie secrète , qui comble la mesure de leurs iniquités ?

L'ÉVÊQUE.

Comment ! vous m'effrayez presque , Monsieur le Curé : ce sont là , en effet , de ces horreurs qui font frémir quiconque a de la foi , & gémir même ceux qui n'en ont pas.

LE CURÉ.

Ah ! si le Roi , qui a de la religion , sçavoit tout cela je suis sûr , Monseigneur Mais pourquoi ne pas en instruire Sa Majesté ? Et à qui cette honorable commission convient-elle mieux qu'aux Evêques ? N'est-ce pas au premier Ordre du Clergé qu'il appartient sur-tout d'épargner à Dieu des outrages , au corps de Jesus-Christ des profanations , à l'Eglise des insultes , aux foibles des scandales ? Et comment peut-il mieux s'y prendre qu'en sollicitant au pied du Trône une Déclaration nouvelle qui ferme nos Eglises aux profanateurs !

qu'on y traîne ; qui décharge d'un poids accablant la conscience de plusieurs Curés qui ne prêtent qu'à regret leur ministère ; & qui permette enfin aux protestans de se marier devant les Tribunaux séculiers , d'y cimenter leur union par la force du contrat civil , de la constater par des témoignages enregistrés ? Par - là ils apposeront à leurs mariages le sceau authentique qui tout à-la fois sauvera leurs alliances des inconvéniens de la clandestinité , & leur communiquera , de l'aveu de tout le monde , l'avantage de la légitimité.

L'ÉVÊQUE.

Je ne vois pas en effet , Monsieur le Curé , quel tort pourroit faire ce que vous proposez , à l'Eglise & à la religion. Votre expédient , au contraire , soulageroit toutes les consciences ; celles des Religionnaires , qui n'auroient plus à soutenir le rôle pénible d'imposteurs ; & celles des Catholiques , qui n'auroient plus devant les yeux ni le spectacle de tant de scandales , ni la triste obligation de s'y prêter. Peut être même que les Protestans , comme vous l'augurez , sensibles à ce service , perdroient insensiblement leurs préventions contre le Clergé , & rapprocheroient , & préteroient une

oreille plus docile à nos Instructions. Eh bien , je m'engage volontiers à proposer vos vuës à quelques - uns de mes Confreres; je répondrois même du succès : mais il faudroit y mettre une condition.

LE CURÉ.

Quelle condition , Monseigneur ?

L'ÉVÊQUE.

C'est que leurs enfans seront baptisés dans nos églises , instruits dans nos écoles , élevés dans nos colleges , & nourris enfin dans nos principes , jusqu'au moment qu'ils rentreront dans la maison paternelle.

LE CURÉ.

Je rends justice , Monseigneur , à la sagacité de votre zele & à la pureté de vos intentions. Dans le conseil de Louis XIV , on a bien senti que l'essentiel , pour extirper l'hérésie , étoit de s'emparer de la génération naissante , en la rendant toute Catholique ; c'en étoit fait du protestantisme , il étoit tari dans sa source. De-là tant d'efforts pour enlever les enfans des Hérétiques , & leur faire sucer le lait précieux de l'orthodoxie ; & de - là ces défenses si rigoureuses de les baptiser au désert , ces amendes si

multipliées contre les réfractaires , ces formules de foi qu'on faisoit signer même à des enfans de sept ou de huit ans , ces expéditions militaires pour arracher les enfans des bras de leurs meres.

Je conviens , Monseigneur , que c'est-là porter la coignée à la racine de l'arbre ; mais est-on en droit de le faire ? Le moyen est efficace ; mais est-il juste ? Procurer un vrai bien par une injustice , n'est-ce pas un vrai mal ? Et le moindre mal ne rend-il pas coupable , dût-il conduire au plus grand bien ? Vous le sçavez mieux que moi , Monseigneur , c'est le privilege de la Divinité de permettre le mal pour en tirer du bien , parce que ses vues infiniment supérieures aux nôtres , embrassent tous les rapports de tous les Etres , & tous les résultats possibles de leurs combinaisons : mais les hommes ont des loix , & ces loix ont des bornes. La sphere de nos devoirs a le crime dans son voisinage : nous sommes coupables en faisant , non-seulement moins que Dieu ne nous demande , mais en faisant plus. Or , pensez - vous , Monseigneur , que Dieu demande que nous troublions l'harmonie de la nature , que nous déchirions les entrailles des peres & des meres , & que nous les forcions

à nous abandonner leurs enfans , pour les rendre Catholiques ?

L'ÉVÊQUE.

Non , sans doute ; il ne suffit pas de faire le bien , il faut le bien faire. Le zèle pour le salut des ames est très louable ; mais une foi sans lumieres conduit au fanatisme ; témoin ce pieux insensé qui , dit-on , en Turquie , attiroit chez lui les enfans des Infidels , les baptisoit , & les étrangloit ensuite pour en faire des Saints. C'est une étrange façon de ne sauver les ames qu'en perdant la sienne. Je conviens avec vous , Monsieur , que les droits des Hérétiques sur leurs enfans sont des droits sacrés , gravés par l'Auteur de la nature dans les cœurs des peres , chez tous les peuples , dans tous les tems ; mais , convaincus que nous sommes que les peres sont dans la mauvaise voie , pourquoi n'en pas retirer leurs enfans , en faisant payer aux uns le service qu'on leur rendroit , par le soin qu'ils nous abandonneroit des autres ? Rien par violence , tout par la voie de l'insinuation.

LE CURÉ.

Ah ! si vous supposez , Monseigneur , leur consentement libre & volontaire , nulle difficulté. Mais le refus est facile à prévoir : j'ose dire même qu'il est de de-

voir pour eux ; & qu'en l'accordant , ils se rendoient coupables devant Dieu , dont ils trahiroient la cause qu'ils prétendent soutenir , & devant les hommes , par le honteux sacrifice qu'ils feroient à leurs yeux de la probité , de l'honneur , de l'humanité , des sentimens de la nature les plus précieux. Car enfin , quoique réellement Hérétiques , ils ne croient pas l'être ; c'est nous qu'ils regardent comme dans la mauvaise voie : ils sont persuadés que d'envoyer leurs enfans dans nos Paroisses , soit pour le Baptême , soit pour des Instructions , ce seroit adhérer à notre Communion qu'ils rejettent ; ce seroit mettre leurs enfans sous le joug de l'Eglise Romaine , qu'ils condamnent ; ce seroit les engager avec des parrains & des marraines , qui les perdroient ; ce seroit approuver des formules qu'ils profcrivent ; ce seroit , en un mot , empoisonner leurs enfans , & les perdre pour le temps & l'éternité. Comment pourroit-on exiger d'eux cette démarche , sans leur proposer un tissu de contradictions , d'hypocrisie , de crimes , de parjures , de lâchetés ?

L' E V Ê Q U E.

Vous m'étonnez , Monsieur le Curé : cependant je sens la force de vos raisons.

Leur conscience, quoique aveuglée par l'erreur, est toujours leur conscience. En la suivant ils se perdent, & pechent en lui résistant. Et quel est le Catholique qui croiroit pouvoir sans crime permettre au prêche le Baptême de ses enfans ? D'un autre côté, comment voulez-vous que dans un Royaume Chrétien, des Evêques tolèrent que des enfans soient baptisés hors des Paroisses ?

LE CURÉ.

Hé ! quel tort cela fait-il, Monseigneur, à la conscience des Evêques ? quel dommage en résulte-t-il pour l'Eglise, pour les Sacremens, pour les enfans ? L'ancienne dispute de S. Cyprien avec le Pape Etienne n'en permet pas de nouvelles sur cet objet. Les enfans des Hérétiques ne doivent pas être rebaptisés ; décision trop connue pour demander des preuves, & trop universellement admise pour être contestée. Ainsi l'effet du Sacrement étant indépendant des lieux, que les Protestans baptisent où ils voudront ; leurs enfans, vraiment régénérés, n'en sont pas moins délivrés de la tache originelle, ni moins enfans de Dieu & de l'Eglise : quand toutes nos cérémonies seroient ajoutées à leur Baptême, je ne vois pas quel avantage en reviendrait

à la Communion Catholique. Qu'ils élèvent ensuite leurs enfans dans leur croyance & selon leurs principes : qui donc auroit droit de s'y opposer ? L'hérésie ne détruit pas l'autorité paternelle ; & nos François qui sont au Caire , à Constantinople , à Ispahan , à Berlin , que diroient-ils , si dans ces divers pays on y mettoit pour condition à leur établissement que leurs enfans seroient élevés dans la Religion dominante ?

L'ÉVÊQUÉ.

Eh bien ! ils renonceroient à leurs établissemens , & se retireroient , en criant avec raison à l'injustice , à la tyrannie.

LE CURÉ.

Avec raison , Monseigneur ! Sur quoi seroient-ils fondés ? Ce n'est pas sur la vérité de leur Religion , puisqu'elle est fautive aux yeux des Musulmans ; mais c'est sur le cri puissant de la nature , qui forme entre les peres & les enfans des nœuds que toutes les nations de la terre doivent respecter : ce qui prouve évidemment , Monseigneur , que c'est toujours par éclairer qu'il faut débiter avec les Hérétiques , & qu'on ne gagnera rien sur eux , si l'on ne commence par les désabuser. Mais comment les désabuser , si on ne leur procure un état calme

& tranquille , qui mettant leurs consciences à l'aïse & leurs esprits en liberté ; facilite sur leur entendement l'effet de nos raisons , & dans leurs cœurs l'entrée à la vérité.

L'ÉVÊQUE.

Votre zele pour les Protestans , Monsieur , me paroît un peu vif. Ne pousseriez-vous pas l'esprit de tolérance à leur égard au-delà de ses justes bornes ? Ne craindriez vous pas même. . .

LE CURÉ.

Non , Monseigneur , je ne crains point de faire naître des soupçons injurieux à ma croyance , ni qu'on m'accuse d'un tolérantisme propre à tranquiliser l'Hérétique dans la sienne. Je le sçais , la vérité est une ; J. C. est indivisible ; c'est être contre lui , que de ne pas être avec lui. La véritable Religion est essentiellement intolérante. Je laisse donc aux disciples de Marcion & d'Appelles cette fausse charité qui , sans inquiéter personne sur la façon de penser , sauve chacun dans la croyance qu'il croit devoir suivre : pour moi , je suis convaincu que la seule Eglise Catholique possède le trésor de la vérité , & que quiconque sème hors de son enceinte , ne sème que du vent , & ne recueillera que des tem-

pêtes. Mais pensez-vous, Monseigneur; que les enfans de Noé, dans l'arche, n'étoient pas pénétrés d'une vive douleur, voyant la perte inévitable de ceux qui nageoient autour d'eux? N'auroient-ils pas fait les plus grands efforts pour en sauver quelques-uns dans leur vaisseau, si la main même de Dieu n'en eût fermé l'entrée? Cette même main tient toujours ouverte cette arche salutaire dans laquelle nous avons eu le bonheur de naître: verrons-nous donc tant de milliers de nos freres qui périssent alentour, sans leur tendre la main pour leur procurer un asyle qui, quoique toujours ouvert par la Providence, leur est souvent fermé par les efforts même d'un zele mal entendu?

L'ÉVÊQUE.

Je ne vous cacherai pas, Monsieur, que la plupart de vos réflexions m'ont paru judicieuses, & puisées dans la charité. Cependant je ne m'expliquerai pas davantage avec vous: mais je m'en vais dîner aujourd'hui avec deux Prélats de l'Assemblée, qui sont de mes amis; je leur ferai part de vos vues, & je sonderai leurs dispositions à cet égard. Vous, de votre côté, qui avez plusieurs familles de Protestans dans votre Paroisse, voyez

les principaux chefs , & examinez s'ils ont autant d'éloignement que vous le pensez pour abandonner à des Catholiques l'éducation de leurs enfans , & s'ils ne s'estimeroient pas heureux d'acheter par-là leur rétablissement légal en France. Je ne vous recommande pas de ne leur annoncer rien de favorable , & de ne compromettre personne ; je compte trop sur votre prudence pour ne pas compter sur votre discrétion. Revenez ce soir sur les sept heures , & nous verrons quel parti l'on doit prendre , & quel succès on peut espérer dans une affaire aussi délicate.

LE CURÉ.

Volontiers , Monseigneur. Cependant , pour pénétrer plus facilement leurs dispositions , je ne pourrai me dispenser de leur présenter dans les miennes du penchant pour les obliger , mais en me bornant à des propos vagues qui n'intéressent personne. Ce soir j'aurai l'honneur de vous rendre compte & des idées qui me seront venues , & de celles qu'on m'aura communiquées.



SECONDE ENTRETEN.

L'ÉVÊQUE.

EH bien , Monsieur le Curé , êtes-vous bien content de vos protégés ? Que disent-ils ? qu'espèrent-ils ? que promettent-ils ?

LE CURÉ.

Ils ne disent rien que de juste , Monseigneur , n'espèrent rien de favorable , & ne promettent rien que ce que l'ordre & la justice permettent d'exiger d'eux.

Je voudrois , Monseigneur , que vous fussiez aussi satisfait de Messieurs vos Collegues.

L'ÉVÊQUE.

Je n'ai lieu que de m'en louer. J'ai tout gagné , & n'ai rien obtenu ; ils adoptent tous vos principes , & rejettent toutes les conséquences. Tout ce que vous proposez , disent-ils , est praticable ; mais tout ce qui est permis n'est pas toujours à propos : *omnia licent , sed non omnia expediunt*. Notre conversation sur cette matière a bien duré trois heures. Mais avant de vous la détailler , faites-

moi part de la vôtre avec nos freres errans.

LE CURÉ.

Très-volontiers, Monseigneur. Après leur avoir témoigné le desir que j'avois de les voir rétablir dans le Royaume, sans qu'il en coutât rien à leur conscience, je leur ait fait sentir que je ne croyois pas que cela souffrît de grandes difficultés de la part du Ministère ; que le bon-sens, la justice, l'humanité, l'amour de l'État, qui présidoient dans le conseil de S. Majesté, feroient bientôt pencher la balance en leur faveur ; mais que les grands obstacles étoient à craindre de la part du Clergé, qui seul peut en opposer d'insurmontables. Je leur ai ajouté que peut-être ne seroit-il pas aussi difficile que l'on pense de faire entrer la plus grande partie du clergé dans toutes les vues qui, sans faire aucun tort à la Religion Catholique, contribueroient au bien réel du Royaume ; que dans l'Episcopat on comptoit aujourd'hui un grand nombre de Prélats sensés, judicieux, supérieurs aux préventions, & plus jaloux de voir regner l'ordre & la justice, que d'établir leur domination. Voyant, Monseigneur, que ces bonnes gens m'écoutoient avec autant de plaisir que

d'at-

d'attention ! Eh bien , Messieurs ! pensez-vous , leur ai - je dit ; que si l'on pouvoit persuader à ces Evêques que votre conquête à l'Eglise Romaine seroit bien plus facile , si les Ecclésiastiques eux-mêmes s'intéressoient pour votre rétablissement , pensez-vous que ces Evêques ne se hâteroient pas de tout leur cœur pour vous le procurer ? — Ne seroit-ce pas là , Monsieur , le piège que vous nous tendez ? me dit l'un d'entre eux , qui me paroissoit le plus âgé. — Non , Messieurs ; je vous parle avec franchise , & je crois sincèrement trois choses : la première , c'est que jamais votre état civil dans le Royaume n'aura lieu , à moins que le Clergé de France ne s'y intéresse ; la seconde , c'est qu'il peut s'y intéresser sans préjudicier en rien à l'Eglise Romaine ; & la troisième , c'est qu'il le doit , s'il auroit pouvoir par cette démarche renverser le mur de division qu'une antipathie ancienne a élevé entre vous & lui. Vous devriez enfin , Messieurs , être las , ainsi que le Clergé , d'une vieille querelle , qui n'enfante que des malheurs , & n'aboutit qu'à des scandales. — Vous avez raison , Monsieur , me dit le chef de la maison où nous étions réunis. Nous sommes persuadés comme

vous, que notre rétablissement en France ne peut s'opérer que par l'entremise du Clergé ; qu'il pourroit, & devoit même le demander au roi, s'il entendoit les intérêts de son Eglise : mais quelle apparence à une pareille démarche, vu les préventions contre nous, & celles qu'il nous suppose contre lui ? Un bienfait de sa part tiendrait du prodige : & devons nous attendre un miracle de charité d'un parti que nous ne connoissons que par l'esprit d'intolérance qui l'a toujours animé ? — D'intolérance ! leur dis-je : oui, Messieurs, pour les erreurs, mais jamais pour les personnes. La seule attention de la providence qui veille sur elles, ne suffit-elle pas pour nous les rendre précieuses. Que les esprits soient divisés entre eux, s'ensuit il que les cœurs doivent être aliénés ? Cesse-t-on d'aimer son ami, parce qu'il cesse de penser comme nous ? Et quel théâtre d'horreurs seroit-ce que la terre, si la différence des opinions autorisoit à s'armer de poignards ? Où trouver même deux personnes qui aient précisément les mêmes idées ? La paix & l'union entre les hommes ne devoit donc jamais souffrir de la contradiction entre les esprits. Que l'on condamne réciproquement des systé-

mes qui ne peuvent se concilier ; à la bonne-heure : mais qu'on rompe en conséquence les liens de la société , qu'on foule aux pieds les droits de la nature , c'est une extravagance qui , je l'avoue , n'est que trop commune , mais qui n'en est pas moins une extravagance. Les erreurs ne sont pas des délits contre la société. Qu'on enferme les fous , qu'on enchaîne les furieux , qu'on chasse ou qu'on fuie les querelleurs & les brouillons , que les voleurs & les meurtriers soient punis de mort ; le bon ordre le demande : mais qu'un homme ait l'esprit gauche ou prévenu , qu'il raisonne & juge mal , qu'il doute quand il faut croire , qu'il assure quand il faut douter , qu'étant dans l'erreur il nous y croie , que confondu par de bonnes raisons ils s'obstine dans sa façon de penser ; on doit le plaindre , sans doute ; mais est-on en droit de le dégrader du rang de citoyen , de lui refuser le feu & l'eau , ou d'employer contre lui le fer & le feu ? C'est celui qui s'avise de dire , Je veux que tu penses comme moi , qui devrait être banni de la société : le despotisme sur les esprits est un crime de lèse-humanité.

L'ÉVÈQUE.

Vos auditeurs , Monsieur le Curé ,

devoient être bien contents de vous. Vous ne faisiez pas là l'apologie de nos peres. Mais n'appréhendiez - vous pas de pousser trop loin les choses , en laissant à chacun la liberté de penser à son gré ?

LE CURÉ.

Aussi , Monseigneur , remarquant une joie maligne sur tous les visages : Messieurs , leur dis je , n'allez pas conclure de mes maximes que j'autorise chacun à vivre tranquille dans son erreur. La vérité n'est point une chimere ; en fait de religion , c'est le plus précieux de tous les trésors. Comme elle décide de notre sort éternel , l'avantage de la connoître impose l'obligation de la communiquer. Il n'est jamais permis de persécuter les errans ; mais c'est un devoir essentiel de les avertir , de les exhorter ; de les presser à temps & à contre temps , de les reprendre avec force & douceur : & je ne vous cacherai pas , Messieurs , que si je desire vivement votre rétablissement légal en France , c'est que je desire encore plus votre retour à la vérité , qui naturellement en devrait être le fruit — Ah ! voilà le piège que je soupçonnois , dit mon vieillard. — Non , Messieurs , il n'y a pas de piège à craindre de la part d'un homme qui se montre à visage découvert. Je suis bon Catholique , & vous bons

Protestans. La vérité , qui est indivisible , n'est que dans l'un des deux partis : l'autre marche donc nécessairement dans la voie de l'erreur. N'est-il pas à souhaiter que celui qui s'y trouve malheureusement engagé , en sorte pour se joindre à l'autre ? Or cette union n'est elle pas visiblement impossible , tant qu'on laissera subsister le mur qui nous sépare ? Une haine invétérée qui nous tient dans un éloignement réciproque les uns des autres , ne peut qu'éterniser nos divisions , & par conséquent le malheur de ceux qui s'égarent , si l'on ne remonte à la source du mal. Quelle est cette source ? Ce n'est pas l'hérésie , quoique bien suffisante pour perdre celui des deux partis qui en est infecté : c'est plutôt le schisme , qui , rompant tout commerce entre nous , & ne permettant ni rapport , ni conférences , ni communications de lumières , ne nous laisse que la triste assurance de la perte éternelle de l'un des deux partis. Pour remédier au mal , il faut donc commencer par renverser le mur de division , éteindre les haines , se rapprocher , se voir , s'entendre , & revenir au point où l'on étoit avant la séparation. Aujourd'hui vous êtes comme étrangers dans le Royaume , n'ayant qu'une existence

précaire , sans titre , sans droit même à l'air que vous respirez , & vous ne trouvez dans ce pénible état que des motifs toujours renaissans de haine contre ceux qui vous y ont plongés. Il faut l'avouer , Messieurs ; vos ancêtres & les nôtres ont tous eu des torts ; les uns en rompant les liens de l'unité , & les autres en dénouant ceux même de la société. C'est aux enfans à réparer les torts des peres , sans s'en faire de nouveaux. Or , je ne vois aucun risque pour les Catholiques , encore moins pour vous , Messieurs , si , re-devenus concitoyens , vous participiez tous aux mêmes avantages du corps civil , dont vous seriez tous les membres. Comme l'Eglise est dans l'Etat , & non pas l'Etat dans l'Eglise , on peut appartenir à l'un sans appartenir à l'autre. Vous vivriez sous les loix du même Monarque , sans porter votre encens au même autel. Unis par les titres d'hommes & de citoyens , vous le seriez encore par celui de Chrétiens , tous par conséquent obligés de faire prévaloir les devoirs de la charité sur toute autre considération. Ce premier pas pour la société une fois fait , le second , pour l'unité , seroit plus facile à faire. Nos deux arbres sont bien différens : l'un ne porte que des feuilles ,

l'autre produit des fruits ; mais , plantés dans le même terrain , l'un bientôt pourroit être greffé sur l'autre. Il n'est point de querelle qui ne puisse être terminée par des cessions réciproques. Le cri de la conscience étant le plus grand mobile des deux partis , pourquoi chacun ne feroit-il pas les sacrifices que permet la conscience ? Que fait à la conscience des Catholiques que vous vous mariez devant les Juges Royaux , si le Prince le permet ? Qu'importe à votre conscience que vos enfans soient baptisés dans nos paroisses , puisque tous sont d'accord sur la validité du baptême ? Que fait à la conscience des Catholiques que vos enfans soient reconnus légitimes , & déclarés habiles à vous succéder ? Qu'importe à la vôtre d'avouer un purgatoire , puisque vous reconnoissez des fautes qui ne permettent ni l'entrée dans le ciel , ni la réprobation ?

Quoique je remarquasse , Monseigneur , sur toutes les physionomies un air de satisfaction en m'écoutant , incertain cependant sur l'effet que produisoient mes paroles , j'allois continuer , lorsque l'Orateur de la troupe se leva , & d'un air grave : Monsieur le Pasteur , me dit-il , je ne crains pas d'être désavoué de mes confreres , en vous assurant que si tous

les ecclésiastiques du royaume pensoient comme vous, les trois quarts du chemin pour la réunion seroient bientôt faits. Comme votre franchise vous rend digne de notre confiance, je vais vous parler à cœur ouvert sur notre situation. Nous sommes aujourd'hui bien éloignés du chemin que nous ont ouvert nos ancêtres au commencement du seizième siècle. Luther & Calvin n'ont parmi nous que peu de sectateurs. Notre parti actuellement haché en mille pelotons différens, n'est nulle part reconnoissable; nous avons nos enfans mêmes pour adversaires. Quakers, Puritains, Anabaptistes, Arminiens, Gomaristes, Unitaires, Rationaux, Supralapsaires, Non-Conformistes; en un mot, une foule de sectes sorties de notre sein a jetté parmi nous une telle confusion, que la multitude même des chefs nous rend acéphales. Nous ne savons plus à qui nous appartenons, ni sous quelle bannière nous marchons. Aujourd'hui Théistes, demain Chrétiens, nous en sommes tantôt pour la Religion naturelle, & tantôt pour la révélée. A l'esprit de parti qui nous animoit autrefois, a succédé une telle indifférence pour tous les partis, que je croirois volontiers le pyrrhonisme le système domi-

nant ; nos Ministres , eux-mêmes ébranlés dans leur croyance , nous parlent beaucoup moins des dogmes à croire , que des vertus sociales à pratiquer. Aux prêches il n'est plus question de développer des points doctrinaux ou d'exposer des mystères , mais plutôt de recommander la restitution du bien mal acquis , le pardon des injures , la nécessité de l'aumône , la bonne-foi dans le commerce , le support du prochain , la charité envers tous. Nous donnons aujourd'hui beaucoup de légèreté au joug de la foi , & beaucoup d'importance aux devoirs de la société ; en sorte que la France ne peut pas , pour nous recevoir dans son sein , prendre un moment plus favorable. Nous ne dissimulerons pas même que dans le parallèle que nous faisons quelquefois de votre église avec la nôtre ; malgré les abus introduits parmi vous , les grands traits sont à votre avantage. Vous étiez certainement avant nous , puisque vous remontez jusqu'au siècle des Apôtres ; & nous , nous n'avons pas encore trois siècles d'existence , puisqu'en 1518 vos ancêtres & les nôtres communioient à la même Messe , célébroient la Pâque ensemble , & vivoient dans une parfaite unanimité de sentimens. De plus ,

la chaîne de la tradition, dont Pierre & Paul ont attaché le premier anneau au Siege de Rome, s'est tellement perpétuée parmi vous, que si les Irénées, les Crégoires, les Cyrilles, les Athanases, les Augustins, les Chrysoftomes revenoient aujourd'hui sur la terre, ils ne reconnoitroient que dans l'Eglise Romaine la société dont ils étoient les membres.

L'ÉVÊQUE.

Comment, Monsieur le Curé! vos prosélytes ont poussé la bonne-foi jusqu'à faire un pareil aveu? Mais il est décisif: qu'est-ce donc qui les retient?

LE CURÉ.

Aussi, Monseigneur, m'ont-ils ajouté que leurs préventions contre notre croyance & nos pratiques étoient bien moins fortes que celles qu'ils avoient contre notre Clergé; que pour dissiper les premières, il ne falloit que l'histoire de leurs variations perpétuelles, qui les faisoient entrer dans de grandes défiances sur leur état; mais que pour les autres, elles étoient sucées avec le lait, transmises avec le sang de leurs aïeux, fondées sur le souvenir des maux qu'ils avoient soufferts, & fortifiées par la conviction où ils étoient que tous les Ecclésiastiques les avoient en horreur. . . . En

horreur ! leur ai-je dit ; Messieurs , désabusez-vous ; c'est une grande injustice de votre part de leur supposer de tels sentimens. L'erreur seule leur est odieuse ; mais vos personnes. . . on les plaint , on désire leur retour ; il n'est point de service que le Clergé de France ne soit prêt à leur rendre. — Mais, Monsieur, me répliqua sur le champ l'Orateur, accordez-vous donc avec vous-même. Vous venez de nous dire que le Clergé seul pouvoit ménager auprès du Roi notre rétablissement dans le Royaume ; qu'il le pouvoit, sans compromettre les intérêts de sa communion : vous prétendez à présent qu'il est dans la disposition de nous rendre tous les services qui dépendent de lui : eh bien ! pour juger de la sincérité de ces dispositions, proposez lui vous-même de travailler à notre rétablissement ; chargez-vous de cette négociation : vous verrez comment vous en serez reçu ; heureux encore si la seule tentative ne vous attire pas les reproches les plus vifs & les plus amers : & si vous voyez la moindre apparence au succès , j'ose vous assurer que nos préventions contre les Prêtres s'évanouiront bientôt , & qu'il n'est rien que vous ne puissiez vous promettre de notre part.

Mais prenez y garde ; vous allez rendre votre foi su peçte ; & sans nous être utile, vous allez vous perdre.

Là-dessus, Monseigneur, nous nous sommes séparés, eux en donnant les plus belles espérances, & moi en ne leur promettant que de sonder le terrain, & d'examiner avec quelques Prélats de l'Assemblée, ce qui seroit praticable dans cette occasion.

L'ÉVÊQUE.

Que je suis fâché, Monsieur le Curé, de votre démarche ! Elle ne peut produire qu'un mauvais effet, par le défaut de succès qui me paroît infailible. Que penseront les Protestans, si, convaincus que leur rentrée dans le corps de la nation dépend en partie du Clergé, ils se figurent que les Evêques s'y opposent par pure aversion pour eux ? Et comment ne le croiront-ils pas, puisque vous leur avez fait entendre qu'on pouvoit leur procurer cet avantage sans préjudicier aux intérêts de l'Eglise ?

LE CURÉ.

Eh ! combien d'autres motifs, Monseigneur, peut-on supposer dans nos Prélats pour cette opposition, sans recourir à des sentimens de haine, qui ne sont pas même vraisemblables dans l'ame

d'un Evêque ? La crainte d'un danger chimérique, une politique mal entendue, une délicatesse déplacée, une fausse dialectique. . . . Il est vrai que de tels motifs ne feroient pas honneur à nos Prélats ; aussi je n'ai garde de soupçonner la moindre opposition de leur part. Je m'attends bien à des difficultés, mais je n'en connois point d'insurmontables. Oserdis-je vous demander, Monseigneur, celles que vos Collegues ont proposées ?

L'EVÊQUE.

Ils ont d'abord très bien pris mon début. J'ai commencé par leur représenter les scandales que donnoient les Protestans dans nos Diocèses, en se mariant, les uns sans recevoir le Sacrement de Mariage, les autres en le profanant. Les premiers sont des bâtards, & les autres sont des sacrilèges : les uns sont dans le cas d'être poursuivis par la loi, comme concubinaires ; les autres, qui jouent le rôle de convertis, se moquent de la Religion, en imposent aux Curés, achètent des billets de confession, & s'embarrassent peu de souiller nos sanctuaires, pourvu qu'ils dérobent une bénédiction qui ne les rend que plus criminels, en donnant à leur mariage un air de légitimité. Ne seroit-il pas tems de mettre

fin à des procédés si scandaleux ? Vous avez raison, me dit l'Archevêque de ** : on ne connoît rien à cet étrange peuple, qui vit au milieu de nous sans nous être uni, étranger & commensal tout à-la-fois. Il seroit à souhaiter que les Protestans ou fussent admis légalement dans le Royaume, ou en fussent entièrement exclus. Leur exclusion, leur ai je dit, ne peut pas se demander sans injustice : mais ne pourroit-on pas obtenir du Roi leur admission en France, avec la permission de se marier en présence des Magistrats ? Par-là nous épargnerions aux époux la honte du concubinage, aux enfans la tache de la bâtardise, & à nous des peines de conscience bien fondées, & l'affligeant spectacle de mille profanations : peut-être même que, rétablis par nos mains dans l'ordre civil, ils seroient sensibles à ce bienfait, & par-là plus faciles à ramener dans la bonne voie. J'y pensois, me dit l'Archevêque ; & il n'y auroit pas à balancer, si l'on étoit fondé à se promettre une si heureuse révolution. Mais quelle apparence ? Un bienfait une fois reçu est bientôt oublié ; & quelle douleur seroit-ce pour des Evêques d'avoir introduit dans le Royaume, sous le sceau des loix, un peuple d'Herétiques

qui grossissoit tous les jours , & par la fécondité de leurs mariages , & par le retour des expatriés , qui reviendroient en foule dans un pays qu'ils regrettent , & où ils retrouveroient le bien dont ils sont le plus jaloux , la liberté de conscience ! Mais aussi , Monseigneur , lui dis - je , quelle joie seroit - ce pour des Pasteurs , si ramenant une foule de brebis égarrées à la porte du bercail , ils avoient la consolation de les y voir rentrer ! Et dans l'incertitude même si elles entreront , où seroit le mal de les conduire jusqu'à la porte ? Reprenant alors nos réflexions de ce matin sur l'inaction criminelle des Evêques à la vue de tant d'infortunés qui se perdent , comme s'ils étoient absolument sans ressource ; sur les préventions des Protestans contre le Clergé , qui les dissiperoit par ce service ; sur leur indifférence actuelle pour toute Religion , qui facilitoit leur retour à celle de leurs ancêtres , je finis en insistant sur la nécessité de décharger enfin les consciences du poids de tant de sacrilèges qu'occasionnoient tous les jours les fausses conversions.

L'Archevêque paroissoit entrer dans mes vues , lorsque l'Evêque de ** , qui jusqu'alors avoit gardé un profond silence ,

s'écria : Nous sommes assurément dans le siècle des prodiges. Nous avons vu les Parlemens exilés , anéantis , remplacés , détruits , rétablis dans leurs fonctions ; les Jésuites supprimés par les deux Puissances qui leur étoient dévouées ; & nous allons voir les Protestans réhabilités dans les prérogatives des citoyens ; & par qui ? par leurs plus grands adversaires ; par des Prêtres , des Evêques , qui vont s'intéresser pour eux. Prenant ensuite un ton plus sérieux : Monseigneur , me dit-il , je conviens de la vérité des principes que votre charité vous fait avancer. Oui , il est certain que les Protestans marchant à leur perte éternelle , nous sommes obligés en conscience de faire tout ce qui dépend de nous pour les garantir d'un tel malheur. Il est certain qu'on ne sçauroit trop déplorer les scandales si multipliés par les fausses conversions & la profanation de nos Sacremens. Il est certain que les mariages des Protestans , contractés devant des Tribunaux séculiers , seront légitimes ; que le Baptême donné selon leur rit à leurs enfans , sera valide ; & que dans ces enfans le droit d'hériter de leurs peres ne préjudicie en rien aux intérêts de l'Eglise. Je croirois même volontiers que si les évê-

ques faisoient quelque démarche en faveur des Religioneux, ceux-ci seroient plus faciles à regagner.

LE CURÉ.

Eh bien, Monseigneur ! il n'en faut pas davantage pour conclure en bonne logique, que nos Prélats devoient donc se réunir pour demander au roi la cessation des scandales, & obtenir pour les Protestans tout ce qui n'est pas préjudiciable à l'Eglise.

L'ÉVÊQUE.

C'est ce que je lui dis. Point du tout, me répondit-il ; toute démarche favorable aux sectaires est indécente dans des Evêques. Là-dessus donnant l'essor à son imagination, il pérorait pendant plus d'une heure ; & tout son discours se réduit à ces quatre difficultés : 1°. La sainteté de la Religion ne nous permet pas de favoriser un culte différent du sien. 2°. Les Jésuites, si utiles à l'Eglise, viennent d'être supprimés ; que diroit-on, si nous proposons de rétablir les Protestans ? 3°. Ce seroit, exposer les simples aux pièges d'une séduction puissante, par les appas flatteurs qu'elle présente. 4°. Que ne doit-on pas craindre pour la Religion, de cette inondation d'Hérétiques, qui bientôt, fiers de leur nombre voudroient

dans la suite y donner le ton ? Voilà le précis de son discours.

LE CURÉ.

Je rends justice, Monseigneur, au zèle & aux lumières de votre illustre ami ; s'il n'a pas proposé de plus fortes difficultés, c'est qu'il n'y en a pas. Mais mon respect pour sa personne ne m'empêche pas de me récrier sur la foiblesse de ses raisonnemens. Le premier n'a pour objet qu'une chimère. Qui donc oseroit proposer à nos Evêques de favoriser un culte hérétique ? A Dieu ne plaise que mon projet eût un but aussi criminel ! C'est un effet tout contraire que j'en attends. Loin d'accréditer le culte des Sectaires, il s'agit plutôt de travailler insensiblement, mais efficacement, à sa ruine. Il ne faut pas les contraindre à renoncer à leur culte, mais leur en inspirer le dégoût. La violence employée à renverser leurs autels, ne feroit que les y attacher davantage. Ce n'est pas en les traînant dans nos Sanctuaires qu'on les y fixera, mais en leur faisant entendre la voix de l'Epouse qui les y appelle. Invitons-les, mais ne les forçons pas ; ils feront d'eux-mêmes ce que nous désirons, si nous prévenons leurs justes desirs. Qu'ils reçoivent, par notre entremise, les titres de

citoyens , de peres & d'époux. Placés sans contrainte au milieu de nous , ils y verront de près la vérité ; & c'est à ses charmes qu'il faut abandonner le soin de leur conquête. Or le Clergé, Monseigneur , en se bornant à demander au Roi la cessation des scènes scandaleuses dont nous sommes témoins tous les jours , fait-il rien d'indigne du zele épiscopal ? Ah ! si l'on proposoit à nos Prélats de demander pour des Hérétiques le libre exercice de leur Religion , l'érection de leurs temples , & l'autorisation pour leurs assemblées , ils auroient raison , sans doute , de rejeter avec indignation un projet qui élèveroit autel contre autel , & placeroit l'idole de Dagon devant l'Arche. Mais qu'ils mettent nos Sacremens à l'abri de toute profanation ; qu'ils déchargent la conscience de leurs Curés d'un poids d'iniquités qu'ils partagent avec les profanateurs ; qu'ils renvoient à des Juges-Royaux le soin de légitimer des alliances qui ne font que souiller les Tribunaux Ecclésiastiques ; qu'ils procurent à des peres infortunés le droit si naturel d'élever à leur gré leurs enfans , & de leur transmettre les fruits de leur commerce & de leur industrie ; en quoi , je vous prie, Monseigneur , la sainteté de notre

Religion est-elle blessée , & la conscience de nos Evêques comprise ?

L'EVÊQUE.

J'entends , Monsieur le Curé ; mais ne voyez-vous pas que l'existence des Sectaires une fois établie légalement dans le royaume par notre médiation , la liberté du culte s'ensuit naturellement ?

LE CURÉ.

Ce n'est plus là , Monseigneur , l'affaire des Evêques , mais celle de Sa Majesté , qui , dans son conseil , selon les vues de sagesse & de prudence qui le dirigent , mettra les bornes convenables à l'exercice d'un culte qui , j'en conviens , ne sçauroit être contesté ; car enfin , les Protestans ne sont pas Catholiques , mais ils sont Chrétiens , séparés par un schisme de l'Eglise , mais portant son empreinte par le Baptême. Or , que veut-on ? Qu'ils admettent un Dieu , sans l'adorer ; un Jesus-Christ , sans croire en lui ; un Evangile , sans le pratiquer ; une Foi , sans lui rendre témoignage , un Baptême , sans en remplir les engagements ; la nécessité de la priere , sans en faire ; celle de la Grace , sans l'implorer ; l'obligation de s'édifier les uns les autres , sans avoir entre eux aucun rapport de Religion ? Le vouloir , Monseigneur , c'est

demander à - la - fois leur existence & leur anéantissement , c'est leur ouvrir les portes du royaume & les fermer ; c'est exiger sur un même sujet des attributs incompatibles. Quoi ! parce que les Protestans ne vont pas aussi loin qu'ils devroient , on seroit en droit de les arrêter dès le premier pas ! Parce qu'ils ne portent pas toutes les livrées de Jesus-Christ comme nous , il faut les forcer à n'en porter aucune marque ! Et leur refus de devenir des Saints nous autoriseroit à en faire des monstres ! Car vous pensez , sans doute , comme moi , Monseigneur , qu'un peuple sans Religion n'est qu'un monstrueux assemblage , & qu'une Religion sans culte n'est qu'un vain fantôme.

L' E V E Q U E .

Oui , je pense de même ; mais vous ne faites pas attention , Monsieur le Curé , que par la démarche indiscrete que vous proposez , nous engagerions le ministère dans une faute capitale , qui consisteroit à tolérer un culte hétérodoxe dans le royaume ; faute , par conséquent , dont nous serions coupables.

LE C U R É .

Point du tout , Monseigneur : ce seroit , sans doute , un crime dans les Evê

ques de folliciter pour des Hérétiques la liberté de leur culte ; mais c'en seroit un aussi dans le ministère de ne pas le tolérer après leur admission. Le zele pour la Maison du Seigneur ne permet aux premiers qu'une sainte horreur pour la moindre atteinte à sa gloire ; mais le zele pour le bien de l'état ne permet au Souverain , par rapport aux consciences erronées de ses sujets , que les voies de douceur & d'insinuation.

L'ÉVÊQUE.

Cependant, Monsieur, supposons pour un moment que dans le conseil de Sa Majesté l'on décide pour l'aggrégation des Protestans au corps civil, pour la validité de leur mariage devant les magistrats, pour la légitimité de leurs enfans ; nous pourrions y consentir, nous le demanderions même pour eux, si c'étoit un moyen sûr de les gagner ; mais nous nous croirions obligés de folliciter une ordonnance rigoureuse pour défendre, sous des peines afflictives, toute assemblée religieuse, tout culte, tout exercice de Religion.

LE CURÉ.

Permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que vous auriez tort. Cette prétendue obligation ne prend sa source que

dans un zèle mal entendu ; en voici la raison. Cette rigoureuse Ordonnance, si vous l'obteniez , auroit deux vices essentiels ; elle seroit ou inutile , ou dangereuse. D'abord inutile. Ces deux mots, *J'ai raison , Tu as tort* , sont dans la bouche du Sectaire comme dans celle du Catholique : la conviction intérieure, si vive dans celui - ci , l'est aussi dans l'autre : quelquefois même le cri de la conscience est plus fort sous les liens de l'erreur que sous le joug de la Foi. Qu'on veuille faire violence, en fait de Religion , à deux consciences contradictoires ; l'une & l'autre réclament à l'instant ce grand principe , qu'*il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* : au lieu même de la voix de Dieu , n'eût-on entendu que celle de son ennemi , la persuasion de n'obéir qu'aux ordres du Ciel , érigerait en devoir le crime , & formerait dans ce devoir prétendu une si forte chaîne , que tous les Rois de la terre s'uniroient en vain pour la rompre. Leurs menaces pourroient bien jeter l'épouvante , & l'épouvante mettre de la méfintelligence entre la langue & le cœur ; mais la résistance à leurs édits augmente d'ordinaire à proportion de leur rigueur. Que d'exemples on en pourroit citer ! Ainsi , que tous

les Tribunaux du Royaume, après avoir admis les Protestans, retentissent des plus terribles menaces contre eux en cas d'assemblée; si la conscience leur dit, marche, ne crains rien, Dieu l'ordonne, les loix ne seront alors que des toiles d'araignées: ils marcheront, ou la nuit en secret, ou le jour tête levée, selon la différence des caracteres: que sçais-je même si les supplices n'auroient pas à leurs yeux des attraits, & si le jour de leur mort ne seroit pas pour eux un jour de fête? Donc les plus rigoureuses Déclarations pour empêcher leurs assemblées de Religion, seroient inutiles, par le défaut d'exécution. Mais je veux qu'elles soient exécutées: voilà donc, Monseigneur, la sixième partie des habitans du royaume qui, répandus dans différens états, y vivront sans aucun lien de Religion, sans culte, sans instruction, concentrant en eux-mêmes une dévotion isolée, qui n'aura pour appui que les préjugés de l'enfance, ni pour aliment que des bizarreries de l'imagination. Vous le sçavez mieux que moi, Monseigneur; si la charité est l'ame de la Religion, le culte en est le corps, la priere en commun en est la vie, l'instruction la nourriture, l'autel l'appui; le ministere visible en entretient, la char-

leur,

leur, l'exemple édifiant en fortifie les membres, la semence Evangélique en perpétue les fruits. Retrancher tout cela; que reste-t-il? un vain fantôme sans consistance & sans solidité. Qu'arrivera-t-il donc à ce peuple, déjà trop malheureux de ne pas connoître toute vérité? C'est qu'il perdra bientôt le peu qu'il en possède. Les canaux de l'instruction étant rompus, l'ignorance substitue l'imagination à la conscience, les caprices aux règles, à la dévotion des simagrées, à de bonnes pratiques, des superstitions: & que doit-on attendre d'une multitude qui n'a que les sens pour guides, ni pour oracle qu'un sentiment intérieur, capable de renouveler jusqu'aux horreurs du Paganisme? Ainsi, Monseigneur, par l'effet d'une Ordonnance peu réfléchie, on verroit bientôt au milieu de nous près de trois millions de citoyens, ou ignorans stupides, qui méconnoïtroient les devoirs les plus saints; ou aveugles superstitieux, qui diviniferoient tous leurs caprices; ou Déistes présomptueux, qui ne cesseroient d'enfanter des systêmes d'irréligion; ou dangereux fanatiques, qui prenant leurs extravagances pour des ordres du Ciel, se porteroient de sang-froid aux plus grands crimes. Comparez

à présent, Monseigneur, ces inconvéniens avec ceux que vous craignez, soit d'une assemblée, où, quoique les prières ne soient pas animées de l'esprit de vie, c'est au vrai Dieu qu'on les adresse; soit d'un prêche, où parmi quelques erreurs qui ne vont pas à troubler le bon ordre, on débite des maximes de morale propres à l'entretenir : la balance, dans les mains même de la Religion, sera-t-elle en équilibre ? Quoi ! l'on permet aux Rabbins de Metz, de Bordeaux, de Bayonne, de dire dans leurs Synagogues que les Apôtres étoient des imposteurs, leur Maître un possédé du démon, & l'Evangile un ouvrage du mensonge ; & l'on défendra, sous des peines afflictives, aux Abbades, aux Saurins, aux Burnets de démontrer publiquement la divinité de Jesus-Christ, ou de prouver à leurs prosélytes la réalité d'un ciel & d'un enfer ! Pourquoi ? Parce qu'aux bonnes preuves qu'ils en donneront, ils en joindront de fort mauvaises contre l'Eucharistie ou le Purgatoire. Que les Protestans aillent au cabaret, à la comédie, dans des lieux de débauche, on ne leur dira mot ; & on les menacera du cachot ou des galères, s'ils s'assemblent sans éclat, sans appareil, pour deman-

der à Dieu la santé du Roi & la prospérité du Royaume!

L'ÉVÊQUE.

Il me paroît, Monsieur le Curé, que les protestans ont trouvé dans vous un bon avocat. Sur l'appologie artificieuse que vous en faites, on douteroit presque si vous les regardez comme hérétiques, schismatiques & excommuniés.

LE CURÉ.

Je me suis trop clairement expliqué là-dessus, Monseigneur, pour qu'on puisse douter de mes sentimens. Mais l'hérésie & le schisme ne les dépouillent pas des titres d'hommes & de Chrétiens. On leur doit donc tout ce que prescrivent le Christianisme & l'humanité. L'excommunié de Corinthe, traité d'abord avec sévérité par S. Paul, ne doit pas être toujours traité de même; l'Apôtre lui-même prend la plume en sa faveur: « Il ne faut pas, écrit-il, le surcharger dans son affliction; votre devoir est plutôt de le traiter maintenant avec indulgence. Il faut le consoler, de peur qu'il ne soit accablé pour un excès de tristesse. Je vous conjure donc, ajoute-t-il, de lui donner des preuves effectives de votre charité: *Propter quod obsecro vos, &c.* » En un mot, quoique errans, les Protec-

tans sont nos freres ; & l'église , qui voit en eux des enfans égarés , leur tend toujours les bras , dans l'espérance de les voir un jour rentrer dans son sein. Mais comment les y ramener , si on leur en ferme toutes les avenues , ou qu'en les adoptant pour citoyens , on les mette , par la rigueur des Ordonnances , dans la privation de tout secours , & dans une espece de nécessité d'oublier même qu'ils sont Chrétiens ?

L'ÉVÊQUE.

J'entends fort bien vos raisons, Monsieur : mais à vous en croire , si le Ministère rétablissoit les Protestans , & fermoit les yeux sur leurs assemblées & leurs pratiques religieuses , les Evêques seroient obligés de rester dans l'inaction , témoins insensibles d'un culte que proscriit la sainteté de la religion.

LE CURÉ.

Insensibles, Monseigneur ! A Dieu ne plaise ! Dans l'inaction ! Point du tout. Le Clergé doit gemir sur des malheurs dont le remede n'est que dans les mains de la Providence. Que les Evêques instruisent , que les Curés exhortent , que les Vicaires fassent de bons Cathéchismes , que les religieux édifient , que nos Docteurs prennent la plume , que nos

Controversistes fassent des dissertations solides & lumineuses, que nos Prédicateurs soient plus Apôtres qu'Orateurs; en un mot, que le Clergé joigne l'exemple à la prière, la science à la charité; dès-lors toute justice est tellement remplie de sa part, qu'il peut être sans scrupule sur des maux qui, donnant occasion à ses gémissemens, en donnent à ses mérites. Que les consciences se tranquilisent sur des désordres dont le cours, sous la main du premier Moteur, entre dans celui des causes secondes; sur des schismes dont la nécessité même est prédite par l'Esprit-saint; sur des scandales auxquels on ne remédiera jamais mieux qu'en leur opposant l'énergie de la patience, le feu de la charité, l'onction des prières, l'éloquence des larmes. Mais que nos évêques aillent solliciter le bras séculier contre gens qui, selon l'expression de Cathérine de Médicis, ne demandent *que tout leur soul de prêches*; que du fond de nos Sanctuaires les enfans de la Charité soufflent des nuées de fureur sur des assemblées où, après tout, on adore le même Dieu que le nôtre: je ne sçaurois, Monseigneur, m'empêcher de dire: *Nescitis cujus spiritu estis*. Ce n'est pas là l'ouvrage de l'esprit divin: il des-

ceud bien en langue de feu, mais ce n'est pas pour brûler; s'il paroît sous la forme d'une colombe, c'est pour inspirer l'amour.

L'ÉVÊQUE.

Vos vues sont bonnes, mais un peu courtes, Monsieur le Curé. Je ne blâme pas l'indulgence; mais ne doit-elle pas avoir des bornes? Et le zèle des Samuels & des Elies contre les faux Prophètes, & la sainte indignation des Apôtres contre le culte des idoles, & le courage des premiers Chrétiens pour briser leurs statues, & la fermeté de tous les grands Evêques de l'antiquité pour s'opposer aux prétentions des Hérétiques, &c.

LE CURÉ.

Pardonnez ma franchise, Monseigneur; mais toutes ces autorités sont contre vous. Je laisse là vos exemples de l'ancien Testament. Quand nous verrons dans l'Episcopat des Elies & des Samuels parler en maîtres aux élémens, faire descendre le feu du ciel, & déranger à leur gré les loix de la nature, ils peuvent compter sur nos suffrages & notre obéissance. Les miracles décident; mais s'ils en font jamais, ce sera pour convertir les Protestans, & non pas pour armer les Catholiques contre eux. Dans le nouveau Tes-

tament où trouve-t-on, Monseigneur, pour des Evêques l'étrange devoir de pousser le glaive dont le Prince est armé, contre une partie de ses Sujets, parce qu'ils se réunissent pour prier Dieu, & parce qu'ils sont assez malheureux pour le prier sans fruit ? Les Apôtres s'élevèrent avec force contre l'idolâtrie ; mais, puissans en œuvres & en paroles, ils n'ont que des bienfaits dans leurs mains, ni dans leurs bouches que des paroles de charité. St. Paul, dans Ephèse, gémit avec ses coopérateurs sur l'aveuglement des adorateurs de la grande Diane ; mais en fait-il abattre le temple ? Propose-t-il quelque violence contre les Ephésiens ? Se permet-il même, si l'on en croit le Secrétaire de la ville, des paroles injurieuses contre le culte dominant ? *Neque sacrilegos, neque blasphemantes deum vestram.*

L'EVÊQUE.

Oui ; mais si St. Paul avoit eu la force en main, & que ses partisans eussent été les plus nombreux

LE CURÉ.

Il me semble, Monseigneur, que la force ne décide pas du droit, ni le nombre de la justice. Mais quand même St. Paul auroit eu le feu du ciel à sa disposition, & des légions d'AnGES à ses ordres,

quelle apparence qu'il en eût fait usage, lui qui craignoit même, en prêchant l'Évangile, d'employer la sagesse d'une éloquence humaine, de peur de ravir à la Croix du Sauveur l'honneur de la conversion du monde; *ut non evacuetur Crux Christi?* Comment auroit-il conseillé la moindre violence, lui qui se glorifioit d'être toujours dans un état de foiblesse & de crainte? *In tremore multo fui apud vos.* On a beau dire, Monseigneur; du sein de la primitive Eglise il s'éleve un million de voix pour ne prêcher que la douceur & la charité, même à l'égard des infidèles; & je défie qu'on en indique une seule qui conseille la violence & les mauvais traitemens.

L'ÉVÊQUE.

Cependant, Monsieur le Curé, ne vous en déplaît, Jésus Christ n'est-il pas venu pour apporter la guerre, & répandre le feu sur la terre? Aussi, quand les Constantin & les Théodoses donnèrent des Edits très-sévères contre les Hérétiques & les Infidèles, les Chrétiens en triomphèrent, en louèrent les auteurs, en pressèrent l'exécution.

LE CURÉ.

Reste à examiner, Monseigneur, si la politique de ces princes étoit puisée dans

la justice , & si le zele de leurs admirateurs étoit dirigé par l'Evangile. Ce que je sçais , & que vous sçavez mieux que moi , Monseigneur , c'est que l'Evangile ne respire que la douleur , n'annonce qu'un Dieu de paix , ne recommande que la patience & la charité , n'ordonne de répondre à la calomnie que par des bénédictions , aux affronts que par des bienfaits. Ce que je sçais , c'est que le but de l'Evangile est d'établir sur-tout un culte intérieur , & de former des adorateurs en esprit & en vérité ; & par conséquent , que des Ordonnances pour traîner des Hérétiques au pied de nos autels , pour extorquer des hommages que leur cœur dément , pour en faire des hypocrites qui n'honorent Dieu que des levres , sont contradictoires à l'Evangile. Ce que je sçais , c'est ce que dit M. de Fleury , dans son sixieme discours , c'est « qu'on doit s'appliquer à la conversion » des Infideles & des Hérétiques , & non » à leur destruction. Quand Jesus-Christ » a dit qu'il étoit venu apporter la guerre » sur la terre , il est clair , & par la suite » de son discours , & par la conduite de » ses Disciples , qu'il n'a voulu parler » que du soulèvement qu'exciteroit sa » céleste doctrine , où toute la violence

» seroit de la part de ses ennemis , &
 » où les Fideles ne feroient pas plus de
 » résistance que des brebis attaquées par
 » des loups. La vraie Religion , ajoute-
 t-il , » doit se conserver & s'étendre par
 » les mêmes moyens qui l'ont établie ;
 » sçavoir , la prédication accompagnée
 » de discrétion & de prudence , la pra-
 » tique de toutes les vertus , & sur-tout
 » d'une patience sans bornes.

L' E V Ê Q U E .

Je conviens que c'est - là ce que dit
 M. de Fleury ; mais qu'ajoute - il dans
 le même Discours ? « En matiere de Re-
 » ligion , il est au pouvoir du Souverain
 » d'empêcher l'exercice public de celle
 » qu'il désapprouve , & de faire pratiquer
 » au-dehors les cérémonies de la sienne. »

LE C U R É .

D'accord , Monseigneur ; il est au pou-
 voir du Roi de Prusse & du Grand-Sei-
 gneur de chasser de leurs Etats , l'un tous
 les Catholiques , & l'autre tous les Chré-
 tiens : même pouvoir dans le Roi de
 France à l'égard des Protestans. Mais
 n'a-t-il pas le même pouvoir pour les
 tolérer ; Et dans ce cas , est-ce aux Evê-
 ques à solliciter une Déclaration pour
 troubler les Hérétiques , soit dans la

possession de leur état, soit dans l'exercice de leur Religion?

L'ÉVÊQUE.

Pourquoi non? Il me semble avoir vu dans l'Histoire Ecclésiastique, l'exemple d'un Evêque qui fit abattre un temple d'Hérétiques; & St. Ambroise s'opposa fortement à sa reconstruction.

LE CURÉ.

Oui, Monseigneur; mais dans quelles circonstances? Les Valentiniens, Hérétiques turbulens, ont-ils l'insolence de tomber, les armes à la main, sur une procession conduite par son Evêque. Celui ci, par un zèle sans doute peu mesuré, échauffe le peuple, & l'engage à venger la gloire de Dieu par la ruine de leur temple. On le détruit. L'Empereur Théodose, mal conseillé, condamne par une Ordonnance l'Evêque à rebâtir ce Temple aux frais de son Eglise. St. Ambroise fit sentir à l'empereur l'injustice de son Ordonnance, la nécessité de punir les agresseurs, le tort qu'il feroit à l'Eglise en l'humiliant par le triomphe de ses adversaires. En conséquence l'Ordonnance fut révoquée; on punit les Hérétiques, on blâma l'Evêque: St. Ambroise & Théodose ne trouveront que des apologistes: Rien, dans tout

cela qui ne soit dans l'ordre. Mais souffrez, Monseigneur, que je vous rappelle un trait de la même Histoire, plus analogue à la question dont il s'agit. Abdas, Evêque du cinquieme siecle, brûlant d'un zele indiscret pour la gloire de l'Eglise, détermine son peuple à renverser un temple des Persans, où l'on adoroit le feu. A cette premiere faute il en ajouta une seconde, en refusant de le rebâtir. Qu'arriva-t-il ? Et le Pasteur & le troupeau, tout fut égorgé, & le sang des Chrétiens coula pendant plus de trente ans sur les débris de toutes leurs Eglises. Vous m'avouerez, Monseigneur, qu'Abdas n'est point un modele à proposer à nos Evêques. Que des Hérétiques s'arment, s'attroupent, exercent des violences; la Justice, sans contredit, ordonne leur supplice: mais ce n'est pas l'Hérétique qu'on punit dans eux, c'est le perturbateur du repos public.

Les Circoncellions, du temps de St. Augustin, désolent l'Afrique, & portent par tout le fer, le feu, le ravage & la mort. L'Evêque d'Hyppone donne l'essor à son zele, pour réprimer leur licence & punir leurs excès. Personne qui ne l'approuve. Mais si ces Hérétiques se fussent tenus tranquilles, pensez-vous

que le saint Evêque eût écrit aux Proconsuls, & provoqué contre eux le bras séculier, lui qui dans son Livre, si je ne me trompe, *De Utilitate credendi*, dit en propres termes: « Je desire qu'on ait » pour les errans la même indulgence; » la même condescendance dont on usoit » à mon égard, lorsque mon aveuglement » me portoit à soutenir l'erreur. » Ah, Monseigneur! si l'on eût traité St. Augustin, dans son Manichéisme, comme on a traité parmi nous un grand nombre de Protestans, quel malheur pour lui, & quelle perte pour l'Eglise! Vous vouliez m'opposer, Monseigneur, l'autorité des Peres: je n'en connois aucun qui ne blâme les voies de rigueur & de contrainte contre les Hérétiques; pas un qui ne dise comme St. Augustin, qu'on doit rejeter l'erreur, & détester les crimes; mais que les criminels & les errans doivent nous intéresser. Pourquoi? C'est que la correction n'ayant lieu qu'en cette vie, la charité nous oblige d'intercéder pour eux, de peur que le supplice par lequel ils finiroient cette vie, ne fut suivi du supplice qui ne finira pas. St. Athanase connoissoit assurément l'esprit de l'Eglise; or il dit quelque part, « que » prétendre soumettre à la Foi par des

» coups, par la violence, c'est une exé-
 » crable hérésie qui vient du diable. Jésus-
 » Christ, qui est la vérité, ne force per-
 » sonne; mais le diable, qui n'est que
 » mensonge, vient avec des haches & des
 » coignées rompre les portes. » Nos Evê-
 ques ne seroient-ils pas fâchés de se
 trouver en contradiction avec St. Atha-
 nase? Mais je ne sçache rien, Monsei-
 gneur, de plus digne de votre attention
 que ce que dit St. Hilaire aux persécu-
 teurs de la Religion. « Si ces indignes
 » moyens, dit-il, dont vous vous ser-
 » vez contre les Chrétiens, vous veniez
 » à les employer pour eux, pour la
 » véritable Foi, sçachez que les Evêques,
 » qui sont instruits de la doctrine de
 » leur Maître, s'y opposeroient. Notre
 » Dieu, vous diroient-ils, n'a pas besoin
 » d'une obéissance extorquée. Quel cas
 » peut-il faire d'une profession de Foi
 » que le cœur défavoue? » Pensez-vous,
 Monseigneur, que nos Prélats aujour-
 d'hui préjudicieroient à la Religion, s'ils
 pensoient & parloient comme St. Hilaire?

L' E V Ê Q U E.

Non, Monsieur le Curé: mais pensez-
 vous à votre tour que des Evêques,
 qui sont les sentinelles d'Israël, ne soient

pas obligés de s'opposer aux progrès de l'hérésie, d'enchaîner les Hérétiques, & de les conduire, par des vexations salutaires, à la soumission ?

LE CURÉ.

Non, Monseigneur; la prière, la parole & l'exemple sont les seules armes que l'Eglise, l'Évangile & la charité permettent aux Evêques. L'excommunication même ne peut être employée qu'autant qu'on est autorisé à la regarder comme un remède au mal. Ne fait-elle que l'aigrir? Elle est un mal elle-même, qui rend coupable quiconque en abuse. Tout aiguillon qui ne fait qu'enflammer la plaie, n'est point celui de la charité, & dès-lors préjudiciable & à celui qui s'en sert, & à celui qui en est percé. Les Priscillianistes étoient de vrais Hérétiques, qui faisoient des progrès & dans les Espagnes & dans les Gaules. Quelques Evêques furent assez inconsidérés pour armer contre eux le bras séculier : ils furent généralement désapprouvés; & St. Martin perdit en partie le don des miracles, & se condamna même à une pénitence sévère, pour avoir communiqué, non pas avec ces Hérétiques, mais avec leurs persécuteurs; tant il étoit persuadé que l'esprit qui persécute est contraire à

celui de l'Evangile ! Est il modele , Monseigneur , plus digne du Clergé de France que le Thaumaturge des Gaules ?

L'EVÊQUE.

Jugez donc , Monsieur le Curé , ce qui seroit arrivé à St. Martin , si coupable pour avoir communiqué seulement avec ces Evêques , il l'eût fait avec les Hérétiques ?

LE CURÉ.

Comment , Monseigneur ! S'il eût communiqué avec les Priscillianistes pour les approuver , non-seulement il eût perdu le don des miracles , mais il auroit fait naufrage dans la Foi , & seroit déchu de cet état de justice. & de sainteté où la Grace l'avoit élevé Mais si son commerce avec les Hérétiques n'avoit eu pour objet que de les éclairer par ses paroles , de les édifier par ses exemples , de les menacer de la colere de Dieu , de les gagner par sa douceur , de les attendrir par ses larmes ; ne sont ce pas de nouveaux mérites qu'il auroit acquis devant Dieu & devant les hommes ?

L'EVÊQUE.

Cela est vrai : mais il faut tout dire. Quand les Hérétiques sont inflexibles & s'opiniâtrent dans l'erreur , peut on mieux

assurer que par leur ruine le triomphe de la Foi Catholique ?

LE CURÉ.

Ce n'est pas la Foi qui triomphe alors, Monseigneur, c'est la violence. La Foi ne connoît pas l'usage de glaive : notre Religion est une Souveraine dont le trône n'est cimenté que par le sang de ses enfans, jamais par celui de ses ennemis.

Dans quel aveuglement étoient nos ancêtres, de faire bannir, pendre ou brûler les Protestans ! On les multiplie par-là, au lieu de les anéantir. Les cendres de Jean Hus lui ont fait plus de disciples que ses sermons : & brûler un Hérétique, n'est-ce pas de tous les crimes le plus affreux ? Outre l'injustice de lui ôter une vie passagère, sur laquelle son erreur ne vous donne aucun droit, vous le dépouillez des prétentions que la Providence lui laisse à une vie éternelle. Aussi de quelle horreur n'est on pas saisi, en voyant dans notre Histoire la lâcheté impardonnable de certains Evêques qui, sous le regne de Charles IX, abandonnerent froidement les Sectaires à la cruauté des fanatiques ? N'étoient-ils pas coupables devant Dieu d'autant d'homicides qu'ils en auroient pu empêcher ? Quels

éloges au contraire ne donne-t-on pas encore aujourd'hui à ce célèbre Evêque de Lisieux , dont le nom devoit être gravé dans nos fastes en lettres d'or , Jean Hennuyer , qui voyant arriver dans son diocèse les ordres du roi de mettre à mort les protestans , les recueillit tous dans son palais ; & marchant avec fermeté au-devant du Lieutenant-Général : « Non , lui dit-il , vos ordres ne se-
 » ront jamais exécutés , ou c'est par moi
 » qu'il faudra commencer. Ce sont-là
 » mes ouailles. Je vois bien dans l'Evan-
 » gile que le Pasteur doit donner sa vie
 » pour les brebis ; mais je ne vois pas
 » qu'il doive permettre qu'on les égorge ». Sentimens héroïques qui arrêterent l'Officier , édifièrent le Roi , firent révoquer l'ordre , & attendrirent tellement les Huguenots , qu'ils se convertirent. Et qu'on parcoure , Monseigneur , dans l'Eglise de France tout ce qu'elle a produit de plus grand dans l'Episcopat ; on verra que la douceur & la patience de St. François de Sales , la condescendance & la charité de M. du Bellay , les exhortations du Cardinal Le-Camus , les écrits de M. Godeau , les instructions de Fléchier , l'éloquence de Fénelon , les raisonnemens de Bossuet , la bonté du Car-

dinal de Rohan à Strasbourg ; les largesses de M. de Coassin à Metz , ont opéré plus de conversions que le zèle vif & amer de certains Evêques , qui semblent oublier qu'on ne conduit à la vérité que par la charité. Il s'ensuit de tout cela , Monseigneur , que les Evêques trahiroient, à la vérité , leur ministère , en favorisant un culte hérétique dans le Royaume ; mais aussi qu'ils manqueraient à la charité, en employant , en sollicitant des voies de rigueur pour l'empêcher , si le gouvernement venoit à le tolérer. Et si le devoir de s'opposer par violence à ce culte étoit réel , pourquoi garde-t-on le silence à Strasbourg , à Colmar , & dans quelques villes , où non-seulement on ferme les yeux sur les assemblées religieuses des Protestans , mais où quelquefois la même Eglise est commune aux deux Communions ? Comment un devoir devient-il réel en Languedoc , qui n'est en Alsace qu'imaginaire ?

L' E V Ê Q U E.

Je goûte assez vos raisons , Monsieur le Curé ; mais malgré leur solidité j'ai peine à croire que jamais mes Collegues s'y rendent. Si vos beaux principes d'indulgence , de charité , de tolérance , nous diroient-ils , peuvent avoir lieu à

l'égard des Proteltans , à plus fort raison doivent ils l'avoir à l'égard des Jéfuites , que nous regrettons tous les jours. Or , tiendrez vous en faveur de ceux ci le même langage que vous tenez pour les autres.

LE CURÉ.

Affurément , Monfeigneur , je le tiendrois , s'ils étoient dans les mêmes circonftances La juftice & la charité ne connoiffent pas deux poids & deux mefures ; l'efprit de partialité ne fut jamais l'efprit de Dieu ; *non eft personarum acceptor Deus* : & fi dans l'Eglife & dans l'Etat il n'y avoit pas plus à craindre & moins à efperer de la part des Jéfuites que de la part des Proteltans , leur banniffement feroit une injuftice , & leur fuppreffion un acte trop précipité. Mais quelle différence , Monfeigneur !

L'EVÊQUE.

Comment , quelle différence ! N'est-elle pas toute à l'avantage des Jéfuites ? Leur reproche t-on des héréfies ? Sont-ils excommuniés ? Ne font ils pas dans l'Eglife ?

LE CURÉ.

Oui , Monfeigneur : mais les voleurs domeftiques ne font-ils pas plus à craindre que les étrangers ? Qu'il y ait des affaffins dans Paris , cela ne m'empêchera

pas de dormir ; mais que j'en connoisse un dans ma maison , je ne me coucherai pas qu'il n'en soit sorti. N'allez pas croire, Monseigneur , que je parle par prévention , & que je juge sans connoissance. Je rends justice aux Jésuites peut être plus que personne ; je ne crains pas même d'affurer que le plan de cette société jetoit si bien conçu , le concert du chef avec les membres si bien lié , le régime si sagement entendu , le chemin aux grands succès si bien frayé , que si l'amour de la religion eût été l'unique mobile d'un tel corps. Il n'est pas de service qu'il n'eût pu rendre à l'Eglise , point de triomphe qu'elle n'eut pu s'en promettre. Mais à cet amour de la Religion substituez dans un corps aussi robuste & si bien constitué , l'unique amour de sa propre grandeur ; jugez quel déluge de maux devoit inonder l'Eglise & l'Etat , sous le poids d'une société qui réunissoit toutes ses vues , tous ses talens , toutes ses forces pour s'élever sur les débris de tout ce qui lui faisoit ombrage ! Je ne prétends pas par là , Monseigneur , désavouer le bien qu'elle a produit ; mais remarquez , s'il vous plaît , que ce bien n'est l'ouvrage que de quelques particuliers isolés , dont le corps a sçu mettre à profit les travaux

& les veilles pour son élévation , tandis que la société en corps marchoit , *per fas & nefas* , à la monarchie universelle.

L'ÉVÊQUE.

Bon ! ne sont ce pas là des chimères écloses de quelques têtes Jansénistes , ou des calomnies débitées par leurs adversaires ?

LE CURÉ.

Traitez vous de chimères , Monseigneur , leurs propres ouvrages ? Croirez vous que dans l'*Imago primi seculi* , & d'autres , ils aient pris plaisir à se calomnier eux-mêmes ? Si Votre Grandeur a lu les comptes rendus de nos Procureurs Généraux , les arrêts motivés des Parlemens , les dénonciations authentiques qui leur ont été faites , les plaintes anciennes & les requêtes des Universités , les lettres de nos plus célèbres Prélats au Roi , l'Histoire des congrégations *de auxiliis* , les requisitoires & arrêts émanés des premiers Tribunaux de l'Espagne & du Portugal , plusieurs Bulles des Papes contre eux , le dernier Bref de suppression , de Clément XIV : voyez , Monseigneur , que je ne vous cite pas là les Gazettes Ecclésiastiques , qui peut-être vous seroient suspectes ; mais après la lecture de ces grands écrits , qui loin de par-

ler le langage de la passion , sont visiblement marqués au coin de la vérité , peut-on douter un instant de la réalité des griefs imputés aux Jésuites , & de la solidité des preuves qu'on en a données ? Et des faits , Monseigneur , ne peuvent jamais être des calomnies. Or , qu'on suive la Société depuis sa naissance jusqu'à sa destruction , on la verra toujours marcher ayant à ses côtés la politique & l'ambition , l'une avec l'Évangile & la croix , l'autre armée de poignards & de poison , ou avec le masque de l'hypocrisie , ou avec le ton du despotisme ; tantôt rampante pour séduire , tantôt menaçante pour intimider. De-là ce mélange singulier de modestie & d'arrogance , de pauvreté & de richesse , d'édification & de scandale , de largesses & de rapines , d'études & de commerce , d'artifices & de violences , de fraudes & d'usurpations , de flatteries & de calomnies , d'intrigues & de simplicité , de zèle & de vengeance , de vertus & d'attentats. C'est par la réunion de tous les extrêmes , dont leur société étoit le centre , que les Jésuites étoient venus à bout d'embrasser la plus grande étendue de pouvoir possible. Leur filet étoit tissé de manière à tout envelopper ; Rois &

sujets , grands & petits , sacré & profane , sçavans & ignorans , rien ne leur échappoit. Ils s'assujettissoient les peres par les enfans , les maîtres par les domestiques , les femmes par le confessionnal , les artisans par leurs Congrégations , les courtisans en flattant leurs passions , les Rois en encensant leurs foiblesses , les Papes en leur vouant une aveugle obéissance. Jugez à quel degré de puissance pouvoit prétendre un Corps d'hommes qui trouvoit dans sa politique l'art d'enchaîner sous son joug tous les âges , tous les sexes , toutes les conditions ! La Religion opposoit-elle de grands obstacles à leurs desseins ambitieux ? Ils les surmontoient en altérant les dogmes , en corrompant sa morale , en accommodant sa doctrine à leurs vues , en interprétant ses maximes , en pliant ses décisions sur leurs intérêts. La vérité trouvoit-elle des défenseurs qui leur tenoient tête ? Ils les noircissoient par des calomnies , les peignoient comme des rebelles , les écartoient par des coups d'autorité , ruinoient leurs établissemens , intimidoient leurs partisans , payoient des assassins , exterminoient enfin quiconque avoit le courage de dévoiler leurs attentats. Mais la violence n'a qu'un temps ;

les

les orages passent, les excès trahissent les hypocrites. Qu'est ce que la charité prescrivoit à leur égard? De les avertir avec bonté, de les réprimander avec force, de découvrir leur turpitude, de les exhorter au repentir... L'inutilité de tous ces moyens a été démontrée par leur audace à multiplier les forfaits. Le sang d'un million de victimes immolées à leur jalousie & à leur ambition, a crié vengeance. Si l'on n'avoit eu à reprocher aux Jésuites que des opinions erronées, des systêmes théologiques hasardés, quelques relâchemens dans la morale, un Pélagianisme renouvelé; peut-être auroit-on pu pousser plus loin la patience; mais des peuples excités à la révolte, des commerçans ruinés, des Evêques persécutés, des Rois assassinés, des Papes empoisonnés, des excès crians dans tous les genres... C'est pour le coup, Monseigneur, qu'il faudroit dire que tout doit être toléré, si l'on tolere une société coupable & convaincue de pareils attentats. Aussi les yeux s'ouvrent; l'intolérance enfin paroît un devoir; les deux puissances sentent la nécessité de dissoudre une Société coupable & incorrigible à-la fois. Et encore que d'égarés, que de ménagemens, quelle in-

dulgence dans la punition des criminels ! En supprimant le corps , on sauve tous les membres , on les dérobe à la fureur du peuple , on ouvre des asyles à leurs personnes , une carrière à leurs talens , des retraites aux infirmes , aux vieillards ; on assure à tous des pensions : direz-vous , Monseigneur , qu'on a manqué de condescendance & de charité à leur égard ? Mais si l'on propoisoit à l'assemblée du Clergé de demander au roi le rétablissement des Jésuites , c'est alors que Messieurs vos Collegues seroient en droit de s'écrier : Quel scandale ! quelle horreur ! Des séditeux , des persécuteurs , des régicides , des empoisonneurs ! Leur opposition seroit généralement applaudie. En est il de même des Protestans ?

L' E V E Q U E .

Encore pis , Monsieur le Curé. N'ont-ils pas excité des guerres civiles , bouleversé le Royaume , répandu des ruisseaux de sang , profané les tombeaux des Saints ? Que n'auroit-on pas encore à craindre de leur part ?

L E C U R É .

Què les tems sont changés ! Ah ! vous ne l'ignorez pas , Monseigneur ; depuis tant d'années que le feu des guerres civiles est éteint , la seule ambition des

Protestans est de vivre tranquilles ; heureux encore d'acheter le repos par tous les sacrifices qui n'intéresseroient pas leurs consciences ! Qu'a-t-on à craindre d'eux ? Où sont leurs troupes , leurs chefs , leurs arsenaux , leurs places d'armes ? Au lieu que les Jésuites , sous le coup qui les a terrassés , formoient un colosse de puissance redoutable , même pour les Souverains. Un chef ayant à sa disposition des trésors immenses , averti de tout ce qui se passe dans le secret même des consciences , secondé par une foule d'émis-saires dans toutes les Cours ; pour y manœuvrer dans les intrigues les plus importantes ; en état ou de porter les coups les plus hardis , ou de payer les plus secrets ; maître d'ébranler les trônes , & de produire du fond de son cabinet , les plus grandes révolutions ; voilà , sans doute , ce qui peut inspirer une juste frayeur. Mais des familles errantes , isolées , sans appui , sans force , sans crédit , sans intrigues , sans rapport , sans autre dessein que d'observer les loix , de vivre en paix , & de tirer d'un travail légitime des ressources à leurs besoins ; ce seroit bien avoir peur de son ombre , que de regarder d'un œil inquiet de pareils concitoyens. Mais ils sont Hérétiques. Oui ,

Monseigneur ; mais l'hérésie est plutôt un malheur qu'un crime , plus digne de pitié que de foudres. Permettez - moi de prendre ici pour juge ce saint Prêtre de Marseille, le fameux Salvien, surnommé le Maître des Evêques ; ce qu'il dit à ce sujet est remarquable. « Les Ariens , dit- » il, sont Hérétiques , mais ils ne le sça- » vent pas ; ils le sont chez nous , mais » non pas chez eux ; tellement Catholiques » à leurs yeux , qu'ils nous traitent nous- » mêmes d'Hérétiques. La vérité est de no- » tre côté , mais ils prétendent l'avoir du » leur : impies , & croyant suivre la vraie » piété , quoiqu'ils n'aient pas la vraie foi , » ils regardent celle qu'ils ont comme un » parfait amour de Dieu. Il n'appartient » qu'au souverain Juge de sçavoir com- » ment ils seront un jour punis : Dieu les » supporte patiemment , parce qu'il voit » qu'ils errent par zele & à bonne inten- » tion ».

L'EVÊQUE.

Votre passage de Salvien , Monsieur le Curé , ne prouve rien. On sçait que les Hérétiques peuvent être de bonne foi dans l'erreur , & dans ce cas , qu'ils sont à plaindre ; mais de ce que Dieu les supporte avec patience , il ne s'ensuit pas qu'on doive les tolérer. La patience de

Dieu pour supporter les plus affreux désordres, doit, au contraire, nous rendre impatiens pour les extirper.

LE CURÉ.

Il est vrai, Monseigneur, que parmi les maux, il en est qui sont un vrai poison pour la société, qui vont à renverser les bornes du juste & de l'injuste, & semer dans les esprits des maximes funestes; à jeter dans le corps politique des germes de mort, à saper les fondemens de toute Religion, à faire enfin d'un royaume un théâtre de brigandages. A de tels maux, que Dieu permet, il n'est pas douteux qu'on ne doive opposer toutes les digues possibles. Par exemple, une école publique d'Athéisme, une secte de Matérialistes qui leveroit le masque, une société d'hypocrites qui voudroit tout envahir; voilà ce qu'on ne sçauroit trop tôt anéantir; ce seroient-là des volcans plus à craindre que le Vésuve & l'Etna. Mais des hommes dont tout le crime est d'être nés dans le sein de l'erreur, & d'être imbus de préjugés faux & injustes; qui, du reste, sont des citoyens paisibles, des sujets soumis, des tributaires fideles; faudra-t-il donc les exterminer, parce qu'ils sui-

vent les mouvemens d'une conscience qui les égare ?

L'ÉVÊQUE.

Non pas les extermier, mais les fuir ou les écarter. S. Jean ne dit-il pas formellement que quiconque ne fait pas profession de la même doctrine que nous, on ne doit pas le recevoir dans la maison, ni même le saluer, de peur qu'en le saluant on ne participe à ses œuvres perverses.

LE CURÉ.

Ce sont, en effet, les termes de S. Jean; mais cet Apôtre, qui étoit le grand prédicateur de la charité, n'a jamais prétendu nous rendre insociables, bizarres, inhumains. Sa maxime, prise à la lettre, mettroit tout en combustion. Un Hérétique me préviendra en me saluant; ne répondrai-je à son salut que par le mépris ou l'indifférence? Le feu prend à sa maison: lui refuserai-je un asyle dans la mienne? Il tombe dans un fossé; ne dois-je pas voler à son secours pour l'en tirer? Les devoirs de la société ne doivent-ils pas être remplis en touttems, & les liens de l'humanité respectés en toute occasion? Peut-on prêter à S. Jean une autre intention que celle de nous avertir des dangers de l'hérésie, de nous pré-

munir contre les flatteuses amorces, & de nous garantir des pièges de la séduction ?

L'ÉVÊQUE.

Et c'est précisément cela, Monsieur, qui doit toujours tenir les portes du Royaume fermées à des Sectaires, qui pourroient être une pierre d'acchoppement pour nos Catholiques. Que sçait-on s'ils ne viendroient pas à bout de les pervertir par leurs discours, ou de les gagner par leurs exemples, ou de les séduire par les attraits d'une morale plus assortie aux passions ?

LE CURÉ.

Je n'insisterois pas un instant, Monseigneur, si je croyois cette crainte aussi bien fondée qu'elle l'est peu. Mais quelle chimere ! D'abord, depuis quand change-t-on si facilement de Religion ? Les premières impressions reçues ne sont-elles pas les plus durables ? Dans les villes où l'Eglise est dans le voisinage du temple, voit-on passer quelquefois de l'une dans l'autre ? Vous craindriez pour les Catholiques ! Monseigneur, pourquoi ne pas espérer au contraire pour les Protestans ? Toutes les apparences ne sont-elles pas plutôt pour la conquête de ceux-ci que pour la subversion des autres ? A la bonté

de la cause ne joignons-nous pas tous les avantages possibles pour la faire valoir, tandis que l'erreur chez eux n'a pour défenseurs que des gens, ou fort indifférens, ou qui ne s'entendent pas? De plus, l'effet naturel des vexations n'est-il pas de procurer des prosélytes aux persécutés? Combien de gens hors d'état d'examiner & d'approfondir, & qui ne jugent que sur les apparences! Or, en fait de Religion, la présomption ordinairement est pour ceux qui souffrent; les victimes d'une opinion acquièrent facilement la réputation de martyrs. Les Protestans, dit-on, sacrifient leurs biens, leur liberté, leurs vies, plutôt que de changer: donc ils souffrent pour la vérité, qui seule peut rendre capable de pareils sacrifices. Mauvais raisonnemens, sans doute; mais tel est le peuple; mourir pour une opinion, c'est la diviniser à ses yeux. Il ne sent pas la différence qu'il y a entre se laisser égorger pour des faits, comme les Apôtres, ou pour un système, comme Jérôme de Prague: La vérité, dit-il, n'est jamais persécutante. Par conséquent, l'état d'oppression où l'on retiendroit les Protestans, & leur patience, seroient plutôt pour les Catholiques une pierre d'achoppement, qu'un état libre & paisible, qui

les mettant au niveau des citoyens , leur ôteroit le relief du martyre , & mettroit au grand jour leur misere , leur foiblesse , leur indigence. D'ailleurs , par quels moyens , Monseigneur , les sectaires viendroient-ils à bout de gagner les Catholiques ? Par les vérités qu'ils soutiennent ? Elles nous sont communes ; il n'y a point de conquêtes à faire à cet égard. Par leurs erreurs ? Elles sont trop vieilles pour être rajeunies , trop connues pour être redoutables , & trop bien pulvérisées pour éblouir par la régularité de leur conduite. Ils ne seroient donc pas à craindre pour les mœurs dans l'Etat , & ne pourroient , dans l'Eglise , qu'exciter une louable émulation. Est ce par la commodité de leur symbole , qui dispense des vœux , de la Confession , de la Messe , du Carême , de l'invocation des Saints ? Et c'est -là précisément , Monseigneur , l'endroit foible de la Réforme ; ce sont autant de points qui fournissent des armes contre eux. Quelle étrange réforme , qui porte par - tout la langueur , le désordre , le relâchement ! Pour peu qu'on connoisse le cœur humain , on doit sentir l'impuissance de tels motifs sur lui. Les bons Catholiques n'en seront pas ébranlés ; les méchans , affranchis déjà

des pratiques qui les gênent , ne gagneroient , en nous quittant , que la honte d'afficher leur apostasie. Leur changement , en le supposant même contre toute probabilité , ne nous enleveroit que la paille , & nous laisseroit le bon grain ; ils serviroient l'Eglise en l'abandonnant. De plus , si la prétendue réforme présente des attraits qui flattent les sens & la cupidité , la Religion Catholique étant celle de la nation & du Souverain , quel contre-poids à cet égard ne mettroit-elle pas dans la balance , en n'ouvrant l'entrée des charges , des dignités , des grands emplois qu'à ses partisans , tandis qu'elle la tiendroit constamment fermée par la main du Prince à ses adversaires ? Que de raisons solides , Monseigneur , contre une foible objection !

L' E V E Q U E .

Je serois assez de votre avis , Monsieur : dans les circonstances actuelles , le rétablissement légal des Religioneux ne feroit aucun tort à l'Eglise ; leur hérésie , loin de faire de nouveaux progrès , perdrait plutôt de ses partisans qu'elle n'en acquerroit. D'ailleurs , ils ne sont pas dogmatiques ; le patriotisme l'emporte sur eux sur l'esprit de parti. Je vois cela dans mon Diocèse ; ils ne sont oc-

cupés que des intérêts de leur commerce, & nullement du soin de faire des profélytes. Depuis vingt ans d'épiscopat, je n'ai pas un seul exemple de Catholique séduit, & je nommerois au moins dix Protestans bien ou mal convertis. Mais ce n'est pas au présent qu'il faut borner ses vues ; il faut les porter sur l'avenir, & l'avenir me fait trembler. Les Protestans une fois rétablis, sans trouble dans leurs mariages, sans inquiétude sur la destinée de leurs enfans, paisibles dans leurs possessions, ennemis comme ils le sont du célibat, avec quelle prodigieuse fécondité ne se multiplieront-ils pas ! Combien des expatriés qui reviendront bientôt ! Enhardis par leur nombre, ils feront des écrits, engageront des disputes, & détruiront cette uniformité de croyance si nécessaire pour le bien de l'Eglise & le repos de l'Etat : & dans deux cens ans, qui-sçait si la Religion Catholique ne sera pas en France au même point qu'est aujourd'hui la Protestante ?

LE CURÉ.

Dans deux cens ans, Monseigneur, il n'y aura plus de Protestans ; leur nombre, dont vous craignez l'augmentation, ira toujours en diminuant. Leurs

conversions ne sont rares aujourd'hui que parce qu'elles ont un air forcé. Mettez les dans un état libre & paisible, vous les verrez revenir en foule. Chaque chose a son période; naître, croître & finir, c'est le sort des hommes & celui des révolutions. Le Protestantisme tire vers sa fin; c'est une comete qui s'est élevée sur l'Allemagne, qui s'est portée vers le Nord, dont le corps a disparu, & dont on ne voit plus aujourd'hui que la queue, qui bientôt se dissipera. Nos Protestans François sont de vrais Enfans prodigues. Entraînés par un esprit de vertige, ils ont été dissiper leurs biens dans des pays éloignés; honteux aujourd'hui de leurs égaremens, ils ne demandent pas mieux que de rentrer dans la maison paternelle. C'est aux Evêques de leur ouvrir la porte; & dans peu nous mangerons le veau gras tous ensemble. Mais quand ce ne seroit-là, Monseigneur, qu'une vaine imagination, qu'une espérance trompeuse dont j'aime à me repaître, votre crainte pour l'avenir, Monseigneur, n'en seroit pas moins une terreur panique, & vos calculs de fausses supputations. Les Protestans, dites-vous, se multiplieront. Cela est vrai: mais les Catholiques n'auront-ils pas le même avantage? La fécondité des uns

frapperoit - elle les autres de stérilité ? Portons le nombre des premiers à quatre millions, c'est le plus; celui des autres à douze, c'est le moins : en retranchant les célibataires, la disproportion restant toujours de quatre à douze, rend visiblement impossible la supériorité en nombre du côté des Protestans. Supposons même cet impossible : ils prévaudront en nombre. Soit : la vérité, pour cela, succombera-t-elle ? Que les Madianites s'avancent par milliers, la victoire ne sera-t-elle pas toujours du côté de Gédéon ? La Cité sainte est sur une montagne inébranlable : la terre peut trembler sous elle, mais jamais s'écrouler. Que l'hérésie arme contre l'Eglise des millions d'ennemis ; il ne sera jamais donné aux portes de l'enfer de prévaloir contre elle. Témoigner même aux Protestans qu'on les craint, n'est ce pas manifester la faiblesse de notre foi, grossir l'idée qu'ils ont de leurs forces, les entretenir dans l'erreur ? C'est douter des promesses faites à l'Eglise, c'est avilir notre cause, c'est tout perdre. Qu'avons-nous à craindre ? Ils semeront des écrits, dites vous, Monseigneur, & feront naître des disputes. Tant mieux, Monseigneur : loin de redouter les efforts de nos ennemis, ne

sont-ils pas à désirer pour nous ? Les attaques du dehors ne nous seroient-elles pas moins funestes que l'inaction & la langueur qui nous minent au - dedans ? Que d'obligations Rome n'avoit-elle pas à Carthage ? Contre un nouveau Charenton s'éleveroit un nouveau Port-Royal : que les Claudes, les Daillés, les Drelinours ressuscitent, on verra renaître des Nicoles, des Arnaulds, des Bossuets. Seroit-ce donc un si grand malheur qu'un esprit de controverse réveillât dans nos Séminaires le goût de l'étude & du travail, & fît renaître dans nos jeunes Prêtres cette émulation heureuse sans laquelle tout tombe dans un dépérissement sensible ? Vous - même, Monseigneur, ne vous plaignez - vous pas quelquefois du fatal engourdissement dans lequel nous sommes plongés depuis plusieurs années ;

L'ÉVÊQUE.

Cela est vrai, Monsieur. Les bonnes études sont tombées, la lecture des Peres & de l'Écriture est abandonnée : on ne s'occupe dans nos Séminaires que d'une vaine scholastique, ou de pieuses minuties : on se borne dans les Paroisses, ou à des Cathéchismes fort secs, ou à mettre de la pompe dans les cérémonies. Nos ser-

mons d'aujourd'hui ne sont qu'un tissu de sentimens alambiqués, ou d'antitheses académiques. On ne s'attache qu'à l'écorce de la Religion, qui sera bientôt réduite parmi nous à un squelette couvert d'ornemens magnifiques : & comme vous le dites, Monsieur le Curé, il seroit peut-être à souhaiter que la carrière de la controverse.... Mais cependant, Monsieur, deux Religions dans le Royaume ! La croyance cessera donc d'être uniforme ?

LE CURÉ.

Eh ! l'a-t-elle jamais été, Monseigneur ? peut-elle l'être ? Depuis Simon le Magicien jusqu'à nous, quelle foule d'Hérétiques dans chaque siècle ! Quelle foule d'erreurs qui se répandent dans toutes les parties du monde, & attaquent tous les points de la Foi, sans empêcher les Catholiques d'en conserver le dépôt dans sa pureté ! La différence des opinions est aussi nécessaire que celle des visages, qui durera jusqu'à la fin des siècles. Vouloir que des milliers d'hommes pensent de même, c'est exiger l'impossible ; & craindre, s'ils pensent différemment, que la vérité ne succombe ; ce n'est pas connoître la Religion. Ainsi, Monseigneur, de deux choses l'une : ou les Protestans rétablis se tiendront tranquilles, ou ils

reprindront la plume. Dans le premier cas, nul inconvénient ; dans l'autre, je ne vois pour l'Eglise de France que des avantages. Notre conduite en sera plus régulière, sous les yeux de tant de surveillans nous craindrons leurs critiques, & seron jaloux de leur approbation. Nos études seront plus sérieuses & plus profondes ; une louable émulation nous tirera de la léthargie dans laquelle nous languissons ; des écrits de part & d'autre exciteront cette fermentation heureuse qui fait arracher les épines de la critique, dévorer l'ennui des recherches, & puiser dans les sources de l'antiquité. Du conflit des esprits sortiront des traits de lumière qui mettront au grand jour la vérité. Sûrs de vaincre, pourquoi balancerions-nous de combattre ? Les combats ne sont-ils pas nécessaires ? Pourquoi l'Eglise est-elle appelée militante ? Est-ce pour voir ses Ministres jouir, dans le sein de la mollesse, d'un gros revenu, & ses enfans oublier le soin de la défendre, dans un indigne repos ? L'Esprit-saint lui-même, qui est l'ame de cette Eglise, n'a-t-il pas pris soin de nous avertir que les hérésies entroient dans le plan de Dieu sur son Eglise ? Il faut, dit-il, qu'il y en ait, *Oportet hæreses esse*, afin que ceux qui par-

mi vous ont une vertu éprouvée soient connus. On ne sçait, Monseigneur, ni comment ni avec qui l'on vit. N'est-il pas à propos de distinguer les vertus solides des fausses, les vrais Pasteurs des loups cachés dans la bergerie ? En nous annonçant des hérésies, quel devoir nous impose le Saint-Esprit ? Est-ce d'en exterminer les partisans, ou de les combattre ? Est-ce leur ruine ou leur conversion qu'on doit se proposer ? Des Evêques qui s'opposeroient au retour des Protestans, ne craindroient-ils pas d'être en contradiction avec Dieu, en disant ? Non, il ne faut pas permettre aux Hérétiques d'exister, *Oportet hæreses non esse* ? C'est bien un devoir d'empêcher leurs progrès, de dévoiler leurs artifices, de combattre leurs raisonnemens, de confondre leurs calomnies, de relever leurs bévues, de démontrer leur ignorance ou leur malice : mais les priver de leur état, les dépouiller de leurs biens, les troubler dans leurs alliances, leur ravir les droits de citoyens, de peres, d'époux ; j'ose l'affurer, Monseigneur ; vous ne trouverez jamais ici, dans la tradition ni dans l'Écriture, l'apologie d'une pareille conduite.

L'ÉVÊQUE.

Arrêtez, Monsieur ; peu s'en faut que

votre enthousiasme ne me gagne & ne m'entraîne. Je suis presque convaincu qu'on a traité fort injustement les Religionnaires, & que l'injustice faite aux peres, on feroit bien de la réparer dans les enfans; je suis même tenté de croire que l'Assemblée du Clergé pourroit, sans aucun préjudice pour la Religion, faire auprès du Roi la démarche que vous proposez. Mais attendez : cette démarche, pourquoi la faire, s'il est facile de prévoir qu'elle sera inutile ? Pourquoi exposer les Evêques au désagrément d'un refus presque certain ? Or n'est-il pas plus que probable que jamais Sa Majesté, jamais les Ministres ne se prêteront au rétablissement légal d'une Secte dont les excès, quoiqu'anciens, ne sont pas oubliés, & peut-être en laisseroient craindre de pareils dans la suite ?

LE CURÉ.

Je conviens, Monseigneur, que l'exécution d'un tel projet dépend du consentement du Roi : l'opposition de Sa Majesté suffit pour le faire évanouir ; peut-être même qu'il est des raisons d'Etat, des vues de politique assez graves pour empêcher un événement dont nous ne voyons pas toutes les conséquences : c'est au Conseil, qui les voit toutes, qu'ap-

partient la décision d'une telle affaire. Mais qu'il me soit permis, Monseigneur, d'ajouter là dessus deux réflexions. La première, c'est que la tentative du Clergé, quoique sans succès, ne seroit pas cependant sans fruit : elle seroit honneur à l'Eglise, qui prouveroit sa supériorité sur ses ennemis, par le peu de cas qu'elle seroit de leurs attaques, & par son assurance à braver leurs efforts ; elle manifesteroit au public les dispositions de charité qui déterminent les Pasteurs à courir après les brebis égarées ; elle seroit propre à cicatrifer dans le cœur de nos adversaires cette plaie ancienne qui les rend sourds à la voix d'une mere qui les desire & les rappelle, elle jetteroit dans un agréable étonnement toute l'Europe Protestante, qui s'est fait une idée fort défavantageuse du Clergé de France, qu'elle regarde comme un boute-feu de persécutions, & comme intolérant jusqu'à l'inhumanité. Que sçait-on même si cette démarche, accompagnée de tous les caracteres de force, de franchise & de cordialité que nos Evêques pourroient y mettre, ne produiroit pas chez nos freres errans plus de conversions sinceres que les vexations n'en ont opéré de fausses ? Pourquoi donc ne pas hasarder une requête qui, supposée même inutile pour

les Protestans, seroit glorieuse pour les Catholiques? Mais sur quoi porte, Monseigneur, cette prétendue inutilité, objet de ma troisième réflexion? Sans jeter un regard curieux sous le voile sacré qui couvre les secrets de l'Etat, ne peut-on pas se demander par quels motifs le Conseil de Sa Majesté s'opposeroit aux desirs de nos Evêques? Toujours plein d'égards pour les requêtes de son Clergé, comment le Roi rejetteroit-il celle qui seroit dictée par la charité, appuyée par le premier Corps de l'Etat, & présentée par la main de la Religion? Quel intérêt la France auroit-elle à écarter de son sein des milliers d'habitans qui ne penseroient, au contraire, qu'à contribuer à la prospérité d'un état qui seroit leur bonheur? Est-ce de la part des citoyens heureux & contents que les troubles sont à craindre? Si les Protestans avoient à former des complots, à desirer des révolutions, ne seroit-ce pas plutôt sous le poids d'un joug dont ils voudroient s'affranchir, que dans la jouissance des prérogatives dont ils sont jaloux? Quel inconvénient la sagesse du gouvernement trouveroit-elle à rendre des cultivateurs à la terre qui en manque, des artisans aux manufactures qui les appellent, des bras à la marine, des têtes au commerce,

aux sciences & aux arts l'industrie & l'émulation propres à les perfectionner ? Ne seroit-ce pas, en fait de politique, Monseigneur, l'hérésie la plus complète, & même en fait de logique, la plus sensible des inconséquences, que de refuser au Royaume des avantages réels & nombreux, sous prétexte qu'on ne sçait pas s'il n'y a pas quelque serpent caché sous les fleurs & les fruits qui se présentent ? Non, je suis convaincu, Monseigneur, & vous devez l'être, que sans la crainte de mécontenter le Clergé, il y a long-tems que la révocation de l'Edit de Nantes seroit modifiée. Mais dès qu'on verra dans le gouvernement nos Evêques se dépouiller de toute prévention, & demander eux mêmes qu'on les aide à recouvrer les brebis qu'ils ont perdues, avec quelle joie pensez-vous que dans le ministère on se hâtera de seconder leurs desirs, & de fournir la symphonie, & le veau gras pour célébrer le retour des Enfants prodigues !

L'ÉVÊQUE.

Comment, Monsieur ! on diroit que vous êtes déjà de la fôte, tant votre cœur se dilate en en parlant ! Mais je la crois encore plus éloignée que vous ne pensez. Le Roi, qui vient de s'engager par serment à son Sacre, de ne maintenir dans

le Royaume que la Religion Catholique , n'osera jamais prendre sur lui d'y introduire celle des Protestans.

LE CURÉ.

Je le crois , Monseigneur ; aussi ce n'est pas leur Religion qu'il s'agit de rétablir en France , mais leurs personnes qu'il faut rapprocher de la nôtre. En quoi le Fils aîné de l'Eglise trahira-t-il les intérêts de sa mere , s'il lui rend une multitude d'enfans dont elle pleure les égaremens ? Loin de manquer à son serment , le Roi n'ira-t-il pas même au-delà , si peu content de conserver à l'Eglise ses possessions , il travaille à étendre son empire , à lui ménager des conquêtes ? On a tout perdu par la route qu'a frayé Louis XIV ; on ne peut tout recouvrer qu'en revenant sur ses pas ?

L'ÉVÊQUE.

Vous auriez raison , Monsieur , s'il y avoit certitude de réussir.

LE CURÉ.

Certitude , Monseigneur ! A quelle entreprise se porteroient les hommes , s'ils n'en formoient qu'avec la certitude du succès ? Des présomptions légitimes , des apparences bien fondées ne suffisent-elles pas pour justifier sur-tout un projet dont l'exécution n'entraîne après soi que des avantages ?

Je sens bien que votre système est avantageux pour l'Eglise , pour l'état , pour la population , pour le commerce , pour les arts , pour tout ; mais je vois tant de préventions dans les esprits!...

LE CURÉ.

Parlez-vous , Monseigneur , des esprits superficiels , ou des esprits solides ? Je sçais bien que les premiers , qui s'effraient de leur ombre , qui jugent sans réfléchir , & décident sans examiner , ne manqueront pas de s'écrier ; Oh ciel ! Les Protestans rétablis ! Tout est perdu ! Mais les autres , qui pesent tout dans la balance de la justice & de la raison , qui connoissent les hommes , sçavent juger de la disposition des esprits , & apprécier les circonstances du temps , que diront-ils , en voyant le Clergé s'intéresser pour les protestans ? Voilà , diront ils , de vrais Evêques , comparables à ceux des premiers siècles. Zélés pour le salut des ames , ce n'est point après de vains fantômes qu'ils courent , mais après des brebis égarées , qu'ils vont ramener au bercail, Non-seulement successeurs , mais imitateurs des Apôtres , ils ne se bornent point au soin de leurs ouailles ; leur charité embrasse tout : sensibles au malheur de

tant d'aveugles qui périssent hors de l'Arche, ils leur tendent les bras, & prennent enfin les vrais moyens de les y faire rentrer. Jugez vous-même, Monseigneur.

— L'ÉVÊQUE.

Je suis enchanté de vous entendre, Monsieur. Mais il se fait tard; voilà dix heures qui sonnent. Ce que vous pouvez faire de mieux, ce seroit de réduire en un Mémoire de trente pages, l'abrégé de nos deux conversations: je consens à les communiquer à quelques-uns de mes Collegues, & à vous faire part de leurs réflexions.

LE CURÉ.

Volontiers, Monseigneur. C'est l'ouvrage d'une journée: j'aurai l'honneur après demain de vous l'apporter, en vous demandant un profond secret sur une affaire qui ne manqueroit pas de produire un grand scandale, si l'on apprenoit dans le public que les préventions injustes des Evêques l'ont fait échouer.

L'ÉVÊQUE.

Oui, comptez là-dessus, Monsieur. Je vous souhaite le bon soir.

**La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance**

**The Library
University of Ottawa
Date due**

--	--	--	--

